Gratton, Joseph

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 9 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine*. — Sudbury, Ont., jeudi, 5 août 1943

Lettre d'Ottawa

L'ELECTION COMPLEMENTAIRE DE STANSTEAD SUSCITE ICI UN INTERET PARTICULIER

Les candidats sont nombreux dans cette circonscription.—Cette campagne marque un pas en avant dans le réalignement des groupes politiques en Québec.—Le cas de M. Pouliot pique la curiosité des observateurs politiques.—M. King songe à faire des élections générales sur la question constitutionnelle.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—De toutes les élections complémentaires fédérales qui auront lieu lundi, celle de Stanstead est de beaucoup la plus importante. D'ici, la bataille nous paraît terriblement excitante. Quatre candidats se font la lutte: un représentant de la C.C.F., un libéral, un indépendant et un porte-parole du Bloc populaire canadien. Que va-t-il sortir de ce méli-mélo? Personne ne le sait.

Il y a bien de la division dans ce comté. Voilà ce qui nous frappe d'abord. Nous n'entendons pas nous mêler de faire le partage des responsabilités. Nous avons notre opinion personnelle à ce sujet. Mais, tandis que les nôtres sont si divisés, nous ne croyons pas qu'il soit opportun, pour nous, de jeter de l'huile sur le feu.

Tout de même, nous ne pouvons nous empêcher de regretter cette malheureuse division, que nous constatons parmi les nôtres. La division est la meilleure façon de vaincre quelqu'un. Malgré la triste expérience de notre vie politique sous Bloins ne pas encore l'avoir compris.

Cette campagne électorale marque un pas vers le réalignement des groupes, factions et partis politiques de la province sur le terrain fédéral. Nous ne voyons pas dire qu'il s'agit d'un pas définitif. Mais, dans l'élection de Stanstead, voulons-nous dire, il se passe quelque chose qui tiendra à clarifier la situation politique et le réalignement des partis dans le Québec.

DEUX GROUPES AUX PRISES

L'élection de Stanstead met aux prises avec le Bloc populaire canadien le groupe Roy-Dorion, auquel M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, apporte son concours, sans s'y inféoder.

Le groupe Roy-Dorion et M. Pouliot appuient M. Donat Martin, candidat indépendant qui, s'il est élu, ira siéger, du côté de l'opposition, avec MM. Roy et Dorion.

C'est la première fois que ces deux groupes en viennent publiquement aux prises. Ils s'affrontent rudement dans l'élection complémentaire de Stanstead. Il y eut même des assemblées contradictoires. Les contre-attaques et les attaques se suivent avec rapidité et vigueur.

Il est certain que, quel que soit le résultat de la votation, le 9 août prochain, cette lutte marque officiellement le commencement d'une lutte publique sans répit entre les deux groupes.

Si le Bloc populaire gagne dans Stanstead, le groupe Roy-Dorion recevra un dur coup et l'Union nationale en subira indirectement la réaction. Le Bloc populaire canadien, en effet, entend faire la lutte, non seulement sur le terrain fédéral, mais sur le terrain provincial. Fort de cette victoire sur le terrain fédéral, le Bloc populaire se servira ensuite de cette puissance accrue pour combattre, dans Stanstead et partout ailleurs, aux prochaines élections provinciales du Québec, les candidats de l'Union nationale.

Si le groupe Roy-Dorion gagne, le Bloc populaire, qui livre une lutte acharnée dans Stanstead, en sortira momentanément au moins affaibli. L'effet moral de cette défaite sera exploité par les adversaires du Bloc, tant dans le domaine fédéral que dans le domaine provincial. Evidemment, dans Stanstead, il ne s'agit pas de décider de la vie ou de la mort du Bloc populaire canadien. Mais c'est la première fois que ce mouvement politique participe à une élection sur le terrain fédéral aussi bien que sur le terrain provincial. Pour vaincre, de plus, il ne paraît rien ménager. Toute l'organisation du Bloc fait porter ses efforts dans Stanstead. Une défaite, dans les circonstances, pour le mouvement politique de M. Raymond, aurait une répercussion que ses adversaires politiques ne manqueront pas d'exagérer pour fins de parti.

Il va être fort intéressant d'étudier la répartition des votes dans cette élection de Stanstead. On pourra juger si vraiment le Québec est mûr pour les nouveaux partis ou s'il conserve ses amours pour les vieux.

LE DEPUTE DE TEMISCOUATA

Le cas de M. Jean-François Pouliot doit être considéré à part. Il ne fait pas partie du groupe Roy-Dorion. C'est un libéral. A maintes reprises, au cours des sessions passées, il a réaffirmé son attachement au parti libéral. Cependant, cela ne l'a pas empêché de faire rudement la lutte à certaines mesures ou attitudes de son parti. Quand il lui a plu de voter contre ce dernier, il n'a pas hésité à le faire. Il est allé beaucoup plus loin. Dans l'élection complémentaire de Rivière-du-Loup-Témiscouata, tenue l'automne dernier, il a fait la lutte pour un candidat indépendant, M. Frédéric Dorion qui, élu, alla siéger du côté de l'opposition. Lors de la présentation de M. Dorion à la Chambre, M. Pouliot fut même l'un de ses parrains. C'est vous dire que, tout en étant libéral, le député de Témiscouata ne s'en fait pas beaucoup avec son parti.

Voici que maintenant M. Pouliot combat, dans Stanstead, pour un indépendant contre le libéral officiel. Qu'arrivera-t-il du député de Témiscouata, vainqueur ou vaincu, après l'élection?

Dans le cas d'une victoire pour le candidat libéral par suite de la mise d'un indépendant sur les rangs, les grands chefs du Parti libéral seront sans doute portés à pardonner à M. Pouliot son attitude dans la campagne de Stanstead.

Mais le candidat libéral est défait, les grands chefs du Parti libéral ne verront pas la chose de la même manière, selon toute vraisemblance. M. King ne nous confie pas ses secrets. Mais il finira sans doute par perdre patience et par exiger que M. Pouliot aille siéger dans l'opposition.

Ce serait la décision que les chefs du Parti libéral prendraient, croit-on en certains milieux, s'ils ne réussissent pas à battre le député de Témiscouata, aux prochaines élections fédérales générales, dans son propre comté. Quel sera le sort de M. Pouliot, après cette élection? Personne ne le sait au juste. Mais sa conduite dans cette campagne va certainement lui susciter des difficultés au milieu de son parti.

M. KING REVIENT A LA CHARGE

On n'a pas fini d'entendre parler du problème constitutionnel, créé par le coup de force de M. King contre la constitution canadienne, dans le but de remettre la redistribution des sièges électoraux après la guerre.

En réponse à une nouvelle protestation de M. Maurice Duplessis, leader de l'Union nationale, contre la manière d'agir de M. King, ce dernier reprend son même argument que la réfection de la carte électorale ne concernait que les députés fédéraux et non les députés provinciaux. Au dire de M. King, seuls les députés fédéraux du Québec ont autorité pour parler au nom de cette province. Le premier ministre du Canada demanda donc à M. Duplessis rien autre chose que de se mêler de ses affaires.

Reste à savoir comment M. Adélard Godbout, premier ministre du

(suite à la dernière page)

Listes de voleurs à Sudbury

De très nombreux noms de citoyens de la ville n'ont pas été mis sur les listes électorales. Certains parlent de quelques centaines, d'autres qui ayant fait une petite enquête vont jusqu'à dire qu'entre deux à trois mille noms ont été omis. C'est à n'y rien comprendre, d'autant que plusieurs parmi ceux qui ont pris la peine de vérifier les listes disent qu'on a passé chez eux, qu'on a pris leurs noms mais que ces derniers n'apparaissent pas sur les listes. Et les rumeurs vont leur train. Plusieurs se basant sans doute sur le scandale des noms fictifs dans le comté de Cartier, à Montréal, ne se gênent pas pour dire que la quasi totalité des noms qui manquent sont surtout ceux de mineurs, de journaliers, au service de l'Inco, gens qui passent comme étant des supporteurs de l'union C.I.O. et du candidat Carlin. D'autres accusent le C.I.O. et la C.C.F. de vouloir boursouffler cela pour en faire un scandale et servir leurs intérêts.

Décès d'un vieux citoyen

Un citoyen de Sudbury depuis 58 ans, Antoine Boulay, de 139, rue St-Joseph, est mort samedi après-midi, après une longue maladie. Le corps a reposé au salon funéraire Ducharme. Le service a été chanté dans l'église Ste-Anne à 9 heures lundi matin. L'enterrement s'est fait au cimetière catholique de Sudbury.

Feu M. Boulay est né à Rimouski, Qué., et est venu à Sudbury à l'âge de 4 ans. Après avoir complété son éducation, il travailla comme entrepreneur en construction et pendant dix ans, il fut employé comme charpentier à Falconbridge. Lui survivent son épouse et cinq soeurs, Mme Taillefer, de Détroit, Mme E. Tessier, Mme L. Longchamp, Mme A. Rochon, et Mme F. Flowerday, toutes de Sudbury.

Poll éloigné

Les résultats du vote provincial dans l'arrondissement Shanly, le point le plus au nord dans le district de Sudbury, ne sera connu que 24 heures après la fermeture des polls. D'après le présent horaire, J.-Ernest Lamoureux voyagera par train, par avion et par sentier pour se rendre dans l'arondissement. Car il est l'officier rapporteur pour les 117 électeurs de l'endroit. M. Lamoureux a quitté Sudbury, mardi, le 3 août, en route pour le camp numéro 15 de la compagnie Spruce Falls Pulp and Paper, qui est à 25 milles de Kabuskasing. M. Lamoureux revient le soir du 5 et fera son rapport à T. M. Mulligan, l'officier rapporteur pour Sudbury.

Encore du rationnement

Les ménagères de Sudbury et les distributeurs de vivres ne s'inquiètent pas de l'ordre qui gèle le stock de fruits et légumes en boîtes. L'annonce a été faite lundi d'après les ordres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. L'explication donnée par les ménagères, les épiciers et les marchands de gros, est que le fruit, les gelées et confitures étaient difficiles à obtenir depuis longtemps. Un marchand dit qu'il n'a pas eu de fruits en boîte dans son magasin depuis un mois et même six semaines. Il dit que bien qu'il reçoive quelques boîtes de confitures à toutes les semaines, elles disparaissaient avant qu'il ait le temps de les étaler sur les étagères. Les fruits frais sont toutefois en abondance dans les magasins et au marché. Un gérant de magasin en gros dit que les pêches commencent à arriver.

Il est blessé en Sicile

Le soldat Robert B. Morrison, un citoyen de Falconbridge, pendant un an et demi, est le premier homme de Sudbury à être blessé dans la bataille de la Sicile. Sa soeur, Mme J.-J. Auger, de Falconbridge, a reçu une nouvelle disant que le jeune homme de 26 ans avait été blessé et qu'il était en Afrique du nord. Le soldat Morrison s'est enrôlé dans le régiment Hastings et Prince Edward en octobre 1939 et traversa outremer en juillet 1940. Son régiment lui a donné congé officiel disant qu'il avait participé à la bataille de la Sicile.

La récolte des bleuets

La récolte de bleuets à Sudbury ne sera pas aussi considérable qu'en 1942. Ce n'est pas à cause du manque de bleuets, mais à cause du manque d'hommes pour faire la cueillette. Les fermiers au marché de Sudbury aujourd'hui ont dit que peu de gens faisaient la cueillette. Les fermiers eux-mêmes n'ont pas le temps de s'adonner à cet ouvrage. En plus on rapporte que la demande se fait plus grande pour les bleuets à cause du manque d'autres fruits pour confire.

Il ne croyait pas aux banques

Hallose Sweezey, un colon de 60 ans, dans l'arrondissement Dryden, a perdu $500, toutes ses économies, parce qu'il ne croyait pas dans les banques. La sûreté provinciale a été avisée que Sweezey a remisé ses épargnes dans le bois autour de sa terre, qui est à 4 milles au sud de Wahnapitae. Plusieurs jeunes ont avoué qu'ils ont trouvé la cachette, il a quelque temps. Ils ont fait enquête et découvert plusieurs autres endroits où l'argent était caché. On rapporte qu'une partie de l'argent a été trouvé.

Matériaux suffisants

Les rapports à l'effet qu'il se trouve toujours en quantité suffisante des matériaux de construction disponibles pour ceux qui désirent se construire une petite maison, entraînent des plaintes de la part de ces personnes parce qu'elles sont incapables de se procurer les matériaux ou les accessoires, dont elles ont besoin.

La plupart des matériaux sont toujours disponibles en quantités suffisantes, mais il n'est pas toujours possible de se les procurer sur le champ. En certains cas, il est nécessaire d'attendre deux ou trois mois avant de pouvoir se les procurer. C'est pourquoi, on recommande à ceux qui projettent de se construire, ces temps-ci: d'abord et avant tout, s'assurer les services d'un architecte pour vous aider à vous procurer les matériaux ensuite, vous assurer que tous les matériaux, dont vous avez besoin seront disponibles, lorsque vous les voudrez, avant d'entreprendre de construire; autrement il se peut que par suite d'un manque temporaire de quelques matériaux, vous soyez obligé d'attendre six mois pour parachever votre maison; et enfin, soyez consentant à accepter des substituts. Vous ne pouvez avoir d'éviers en monel avant la fin de la guerre, mais vous pouvez disposer de porcelaine; il n'y a plus de tuyaux de cuivre, mais il s'en trouve d'autres.

En d'autres termes, vous pouvez avoir un bain dont vous n'aimez pas la teinte, mais, d'ici la fin de la guerre, si c'est une maison confortable, à prix modique que vous désirez, il est toujours possible de la construire.

Commentaires de M. P.-J.-A. Cardin

Sur l'amendement à la Constitution

Le représentant de la British United Press ayant demandé à l'Honorable monsieur Cardin s'il avait quelques commentaires à faire à la suite de l'amendement à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, que vient de compléter le Gouvernement britannique, il fait les observations suivantes:

Je regrette que l'amendement à notre Constitution qui vient d'être appuyé par le gouvernement britannique soit maintenant partie intégrante de nos lois constitutionnelles. Le précédent qui vient d'être établi est d'importance capitale. On ne peut même présentement en mesurer toute la portée, ni en prévoir toutes les conséquences.

En toute sincérité, j'ai protesté contre ce projet d'amendement, particulièrement parce qu'il n'avait pas été approuvé par toutes les parties contractantes (les provinces) du Pacte de la Confédération Canadienne. La province de Québec avait même ouvertement manifesté son opposition.

Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit point uniquement de ce qui peut être considéré comme une atteinte portée aux droits, privilèges et prérogatives de Québec en tant que Province où la majorité des habitants est d'origine française. A mon sens, le précédent intéresse également la minorité anglaise de la province de Québec, les provinces les moins populeuses du pays, en réalité chaque province du Dominion considérée individuellement par rapport à l'ensemble du pays ou dans sa relation avec l'autorité fédérale.

J'avoue que je ne vois pas quelle raison on a pu donner au très honorable monsieur Eden, le Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères en Angleterre, pour l'engager à déclarer au Parlement anglais qu'il y avait urgence en la matière et qu'il fallait, si possible, faire exception aux règles de la Chambre afin d'adopter la loi en une seule séance.

C'est au mois de janvier dernier que le discours du Trône nous a annoncé qu'on procéderait au remaniement de la carte électorale, et ce n'est que le 14 juin que le Premier Ministre a annoncé que le Gouvernement avait changé d'avis à ce sujet, et que pour donner suite à cette décision du Gouvernement, le Ministre de la Justice proposerait une résolution suggérant un amendement à la Constitution pour retarder jusqu'à la conclusion de la guerre le remaniement annoncé dans le discours du Trône.

La résolution du Ministre de la Justice a traîné sur le Feuilleton de notre Chambre des Communes du 14 juin jusqu'au 5 juillet. Il ne paraissait pas y avoir urgence alors.

Je n'ai rien d'autre chose à ajouter pour le moment.

Comité pour aider le journal

Verner.—Le 21 juillet au soir Verner formait un comité pour la survivance de l'Ami du Peuple en la présence de MM. Thibeault et Del Guidice, tous deux venus pour recueillir des abonnements dans notre paroisse. A 8.30 heures ou verture de l'assemblée. Voici les noms de ceux qui furent élus au comité: président, M. Elie Beauparlant; secrétaire, M. Rosaire Miron; conseillers, MM. Alcide et Marcel Casaubon; courriériste, M. Lionel St-Amour. Nombre de questions furent discutées à cette assemblée, entre autres celle de choisir un homme pour la publication d'un article pour la page agricole et une femme pour la page féminine. Après avoir demandé la liste complète de tous les abonnés, anciens et nouveaux, le comité a décidé de visiter Sturgeon Falls et Lavigne en vue de former des comités dans ces paroisses. L'assemblée se termina à 11 heures.

La Femme et son Foyer

LE SENS DES FAITS

De belles fêtes se sont déroulées, dimanche dernier, dans une des plus petites paroisses de notre diocèse. Des fêtes qu'on croirait d'abord devoir être fêtes de famille, mais qui ont pris un caractère de fêtes publiques et régionale, à cause de l'esprit d'amitié, d'entente et de coopération qui a présidé à leur préparation immédiate et éloignée.

Saint-Samuel de Horton fêtait son cinquième anniversaire d'existence. Le curé actuel, M. l'abbé Georges Désilets, prêtre depuis vingt-cinq ans, devait au Ciel les actions de grâce des noces d'argent, et le premier pasteur de ce diocèse élevait à la prêtrise le premier enfant de la paroisse faisant partie d'une communauté religieuse.

"Nos actes nous suivent" déclara un jour un grand écrivain. A l'occasion de ce don d'une famille et d'une paroisse d'un de ses enfants à l'Eglise de Dieu comme au service des âmes, il convient de rappeler un petit fait, émouvant dans les circonstances.

Un jour d'octobre 1901, un drame paroissial s'approfondissait, se creusait dans la paroisse de Saint-Samuel. Le curé du temps, M. l'abbé Cardin, était profondément découragé. Sept semaines déjà que les écoles étaient partout ouvertes. Dans sa paroisse, une école restait fermée. Pas une institutrice disponible.

Mais un bon matin, c'est le cas de le dire, voilà le curé qui accoste, en faisant son tour du village, un de ses bons paroissiens, sortant du magasin. Il lui explique l'histoire des enfants sans école, de l'école — sans titulaire, et lui dit: "Mais j'y pense; votre femme est une ancienne maîtresse d'école; il faudrait absolument qu'elle accepte de faire la classe dans le 15, d'ici à ce que je trouve une maîtresse d'école permanente."

Une femme qui avait déjà neuf enfants, en plus d'une grosse besogne d'habitants, accepta d'agrandir son coeur et son zèle aux besoins de son pays, et prit la charge d'une école publique, d'abord "en attendant", puis la garda pendant sept ans.

"Un homme sortit pour semer" explique l'Evangéliste dans l'admirable parabole du semeur. Faisant tout simplement sa part à la mesure des exigences du moment, une femme sortit pour semer, agrandissant sa famille de celle de toute une paroisse.

Cette femme — Mme Benjamin Bergeron — était la grand'mère du nouveau religieux, Père du Saint-Sacrement, ordonné, par permission spéciale, dans l'église de sa paroisse natale.

Pour qu'il y ait des "enfants de la paroisse", pour que toute une paroisse puisse faire sa joie de la joie d'une famille, il faut bien qu'il y ait aussi des femmes dont on puisse dire qu'elles sont ou qu'elles ont été des "mères de paroisse."

Nos actes nous suivent, et les mères préparent les chemins où passeront leurs enfants et leurs petits-enfants.

Françoise GAUDET-SMET

"La Parole"

Profitons de l'été

Savez-vous que nous vieillissons beaucoup plus rapidement au cours des mois d'hiver que de ceux de l'été?

Si nous voulons rester jeunes, sachons profiter de chaque jour de l'été pour être le plus possible au grand air. Le soleil et le grand air sont les meilleurs toniques qui soient. Sachons en prendre de fortes doses pour contrecarrer les effets des longs mois d'hiver passés à l'intérieur, dans des maisons surchauffées, où l'on est privé d'exercices salutaires.

Les toutes jeunes filles n'ont pas à être incitées à profiter du grand air . . . sans même savoir pourquoi, instinctivement, elles vivent littéralement à l'extérieur durant les mois d'été. Par contre, les "plus de 25 ans" dont les travaux ménagers ou emplois prennent une grosse partie du jour, sont aptes à négliger de quelques heures de clarté dont elles disposent. Il leur faut pourtant, profiter de la belle saison pour se "refaire une beauté" manger des légumes en abondance et prendre des bains de soleil. Jouissez réellement de vos vacances ou, tout au moins, de vos sorties de fin de semaine. Restez sur la plage autant que vous le pourrez. Acquérez, vous aussi, un teint bronzé . . . qui voile si bien les rides révélatrices.

Mais attention aux "coups de soleil." Ils sont réellement dangereux, car des états fort sévères peuvent résulter d'ampoules infectées après des morsures du soleil, morsures qui sont parfaitement évitables. Il existe des lotions spéciales qui filtrent les rayons du soleil et vous permettent d'acquérir en peu de temps un teint bronzé, sans danger de brûlures, vous permettant ainsi de jouir impunément des effets bienfaisants du grand air. Assurez-vous bien que la lotion que vous choisirez est bien imperméable à l'eau — surtout si vous fréquentez les plages où l'eau est salée. L'usage d'une telle lotion vous évitera d'avoir une peau rouge et craquelée, tout en lui assurant une belle teinte bronzée.

Les rousses et les blondes qui sont plus sujettes que les brunes aux rousselures causées par le soleil feront bien de combattre, dès qu'elles paraissent, ces taches de rousseur et autres décolorations enlaidissantes de la peau . . . sans quoi, l'automne venu, il est fort probable qu'elles auront des difficultés à débarrasser leur front, leur nez, et même leurs joues de ces vilaines taches. Il existe nombre de lotions pour combattre les rousselures et mon feuillet sur les soins du visage, comporte à ce sujet de nombreux conseils fort utiles à cette époque de l'année. N'hésitez pas à m'en faire la demande, accompagné d'un timbre de 4c. Adressez: Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

La série complète de feuillets que j'ai fait imprimer à l'intention de mes lectrices comporte les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, du développement normal du buste, de l'enlèvement des poils follets, de la transpiration, de la maigreur, des poids et mesures normaux.

Demandez ceux des feuillets qui vous intéressent, incluant avec votre demande un timbre de 4c pour chaque feuillet, et je vous les expédierai dans une enveloppe n'en révélant pas l'origine . . . par conséquent avec discrétion.

Cousine BLANCHE

Le foyer

Le foyer chrétien est véritablement un sanctuaire: le sanctuaire où le Christ poursuit son existence tout au long du temps, puisque la vie catholique est une continuation de sa vie en nous. Ce sanctuaire . . . est-il un non moins approprié que celui-là pour désigner le foyer moderne, dont le rôle, très souvent, se réduit à servir de local pour prendre les repas et dormir. Comment peut-il, dans ces conditions, exercer une influence salutaire? Comment peut-il être un sanctuaire où l'on refait ses énergies, et d'où l'on sort rasséréné? Pourtant les droits imprescriptibles de l'enfant à une formation chrétienne exigent la vie de famille.

LA MERE

Le principal facteur dans la vie familiale, c'est la mère; c'est donc à elle d'en déterminer l'atmosphère. C'est cette chose si limpide, si transparente, qui tout en étant réelle, semble n'être rien. C'est parce qu'elle transmet tout ce qu'elle reçoit: les parfums, les sons, les rayons, qu'elle devient sensible. Pourtant ce rien nous est indispensable pour vivre: raréfié, il cause l'angoisse et son absence amène la mort. C'est qu'il contient les principaux éléments dont notre vie dépend. Ainsi en est-il du foyer familial, chaque membre doit y trouver les influences nécessaires à sa vie morale. La mère organisera donc la vie domestique de manière à faciliter la culture des âmes. C'est elle qui par sa bonne administration y fera régner l'ordre, l'aisance et la transformera en oasis de paix où l'époux trouvera le repos, où le respect et l'affection lui faciliteront son rôle de gardien de pourvoyeur et de père. C'est la mère qui par sa distinction, sa délicatesse mettra la civilité en honneur dans la famille, qui bannira ce laisser-aller qu'on se permet trop souvent dans l'intimité et qui fait des filles des cendrillons et des lourdeaux des garçons. C'est elle qui, par ses manières gracieuses et aimables, attirera dans la famille ceux que l'amitié peut admettre au profit commun. Elle qui par sa tendresse intelligente saura fixer au foyer l'enfant sollicité par le dehors. C'est elle, enfin, qui, par sa bonté, sa fermeté, formera le caractère et l'âme de l'enfant, car c'est dans ce milieu qu'il apprendra la vie.

L'homme a deux vies qu'il doit mener simultanément: l'une physique, l'autre spirituelle, et c'est à ce double développement que la mère doit travailler. S'il est important de donner à l'enfant une éducation soignée" d'orner son intelligence, de former son caractère moral, il l'est davantage d'en faire un chrétien. Il le sera sûrement s'il a grandi dans un milieu d'édification, s'il a respiré tout jeune un air imprégné de religion.

SON ROLE

De même que l'atmosphère transmet ce qu'elle reçoit, ainsi la mère ne peut inculquer l'esprit chrétien à sa famille si elle n'en vit elle-même. Etre l'épouse courageuse, tendre, pleine de sollicitude, être la mère vigilante, ferme et douce, cela suppose l'égalité d'humeur, la patience, l'abnégation, toutes choses qui demandent une culture assidue. Pour offrir à son mari et à ses enfants le spectacle quotidien d'une vertu accomplie, il faut avoir dégagé son âme du goût des choses vaines, y avoir fait entrer la piété, ce qui n'est pas possible sans recueillement.

La mère fera donc la part de la dévotion aussi large que possible dans la vie familiale. Ce sera le moyen le plus efficace de conjurer le mal qui ruine le foyer moderne: la désunion et l'insubordination qui viennent du manque d'esprit chrétien.

Lorsqu'un jour la vie réclamera ses enfants, la mère pourra les voir partir sans crainte, consciente de lui donner des âmes de principes. Quant à eux, ils emporteront le patrimoine le plus précieux: le souvenir d'un foyer paisible, uni, heureux, foncièrement chrétien.

Mme A. FERLAND-ANGERS

Santé des dents

Vous avez mal aux dents . . . Allez-vous attendre que la douleur se passe, parce que vous "n'avez pas le temps" d'aller chez le dentiste?

Il se peut que la douleur disparaisse avec le temps, mais cela est loin de vouloir dire que le danger soit passé. L'infection qui cause ces douleurs continue son travail après que la première douleur est passée.

Pour bien comprendre cela, examinons une dent typique, afin d'apprendre comment elle est faite, et ce qui arrive lorsqu'elle cause de la douleur. La surface extérieure d'une dent est recouverte d'une enveloppe d'émail dur. Mais de petites fissures peuvent se produire dans cette enveloppe, et des particules de nourriture s'y loger. Alors commence le travail du germe qui détruit l'émail.

La cavité se creuse en s'élargissant dans l'émail, jusqu'à ce que la dentine, corps de la dent et moins dur que l'émail, soit atteinte. A ce moment la carie s'étend rapidement en s'attaquant à l'émail par en-dessous.

Après avoir fait son chemin à travers la dentine, la carie parvient à la pulpe ou nerf, et alors la dent commence à faire mal pour de bon. Le nerf devient enflammé et très irrité.

En peu de temps, une partie du tissu de la pulpe meurt. L'inflammation continue jusqu'au bout du canal de la racine, où la dent est prise dans la mâchoire. La douleur commence alors à se calmer, parce que les nerfs qui la causent sont morts, et l'on se sent plus à l'aise. C'est à ce moment que commencent les véritables ennuis, même si la rage de dents est passée. A ce moment les bactéries ont pénétré jusqu'au bout de la racine de la dent et infecté l'os de la mâchoire. La dent peut faire mal de temps en temps, et peut fort bien ne causer aucune douleur. Après plusieurs jours ou plusieurs semaines, l'inflammation s'aggrave et la partie infectée enfle graduellement.

La seule chose que le dentiste peut alors faire, c'est d'extraire la dent; il est trop tard pour la sauver. Quand elle n'est pas extraite, l'infection peut se répandre dans tout le système par la circulation du sang, et causer toutes sortes de maladies organiques.

Pour éviter tous ces ennuis, il faut que vous alliez chez votre dentiste dès qu'une dent commence à vous faire mal. Il peut sauver cette dent et la réparer de telle façon qu'elle sera bonne pendant plusieurs années encore.

Mais ce qui est encore mieux, c'est de consulter votre dentiste régulièrement, pour qu'il puisse découvrir les petites défectuosités de l'émail des dents et, ainsi, prévenir la carie.

La Commission d'Hygène Dentaire du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec, 3632, avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Jus de tomates à la maison

Les tomates se classent au premier rang de tous les produits agricoles canadiens comme source pratique de vitamine C. L'analyse chimique du jus de tomates préparé par un grand nombre de cultivateurs de la Vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, révèle le fait que 66 pour cent des échantillons contiennent suffisamment de vitamine C pour être classés dans la catégorie "Excellente".

MM. F. E. Atkinson, et C. C. Strachan de la Station expérimentale fédérale de Summerland, C.-B., disent que lorsque le jus de tomates préparé à la maison ne renferme pas la quantité qu'il devrait de la vitamine C, c'est à cause de l'une ou de l'autre des raisons suivantes: (1) on ne fait pas chauffer le jus au degré de chaleur voulu (190o-212o F.) avant de l'extraire; (2) le jus n'est pas assez chaud lorsqu'il est mis en bouteilles; (il faut qu'il soit bouillant ou presque), et (3) les bouteilles ne sont pas remplies jusqu'à un pouce du dessus comme elles doivent l'être. Le procédé que l'on recommande pour l'emploi à la maison est le suivant:

Prenez des tomates qui ont bien mûri sur les tiges, équetez et ôtez le coeur. Ecrasez-les légèrement et mettez-les sur le feu dans une marmite recouverte, puis faites-les chauffer jusqu'au point d'ébullition. On met d'abord le plus de tomates possible dans la marmite afin d'exclure l'air et d'empêcher que la vitamine C soit détruite. Après que la pulpe a bouilli pendant 4 à 5 minutes, on la coule dans une passoire pour enlever la peau et les graines. On ne saurait trop insister sur la nécessité de faire vite à ce moment, car le jus perd une grande partie de sa vitamine lorsqu'il est exposé à l'air. Si le jus est tenu près du point d'ébullition la vapeur qui en sort pendant l'extraction empêche l'air de venir en contact avec le produit.

Le jus extrait est remis dans la marmite et ramené au point d'ébullition. Pendant ce temps on met dans le four pour les tenir chauds une quantité suffisante de bocaux ou de bouteilles. On remplit ces bocaux de jus, on les bouche hermétiquement et on les met dans de l'eau bouillante. Si le jus est tenu bien chaud, on peut remplir les bouteilles jusqu'à un pouce du dessus. Si l'on se sert de bouteilles, on stérilise les bouchons dans de l'eau bouillante pendant 5 minutes, mais pas si longtemps que le bouchon se dilate. Il n'est pas nécessaire d'avoir des bouchons ou parcheminés pour ce traitement. Tenez les bouteilles sur le côté pendant 10 minutes dans de l'eau bouillante et les bocaux d'une pinte pendant 20 minutes.

Le jus dont nous venons de décrire la préparation est le pur jus de tomates, bon pour remplacer le jus d'oranges dans l'alimentation des bébés. S'il doit être employé par les grandes personnes sous forme de cocktails ou avant le déjeuner, on peut l'améliorer par l'addition de sel à raison d'une cuillerée à soupe rase de sel pour chaque gallon de jus.

MELODY MUSIC SHOP
DE BEAUX DISQUES
ON A PAS TOUJOURS VINGT ANS
A MINUIT SUR LA PLAGE (Jean Clément)
COMMENT OUBLIER
J'AI PEUR DE REVER (Jean Sablon)
LA VALSE DU VILLAGE
ALLEZ LUI DIRE QUE JE L'AIME (Jean Sablon)
Commande par la poste — Liste sur demande
5 rue Durham Nord SUDBURY

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

W. ALBERT MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES DE CHOIX
Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601
Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 5 août 1943

Dur coup au Québec

Quand Londres a besoin d'un miliard, ce n'est pas long que le Canada le lui vote . . .

On n'a donc pas à s'étonner que le gouvernement britannique se soit rendu sans hésiter à la demande du premier ministre King et lui ait accordé en vitesse le pouvoir d'amender la constitution, malgré l'opposition unanime de la province de Québec.

A Londres, on calcule peut-être qu'on aura besoin d'autres milliards . . . Et comme le Canada est riche à tirer les milliards aux quatre coins du monde, on ne peut rien refuser à son premier ministre...

Et, encore une fois, c'est le Québec qui est roulé.

Repassons brièvement toute cette histoire. La Constitution canadienne stipule qu'après chaque recensement décennal, il doit y avoir un rajustement des sièges électoraux. Québec sert de base et garde toujours 65 députés. On divise le total de sa population par 65 et l'on obtient le quotient de la représentation pour les autres provinces. Il est donc facile à comprendre que dans ces provinces le nombre des députés peut varier tous les dix ans. Si l'on avait suivi la Constitution cette année, le Manitoba voyait réduire de 3 le nombre de ses députés, la Saskatchewan de 4 et l'Ontario de 8. C'est dire toute l'importance qu'avait pour le Québec le rajustement des sièges électoraux. M. King l'a compris. Enlever une quinzaine de députés aux provinces anglaises, c'était donner d'autant plus de force à la nôtre. Or le premier ministre se souvient du plébiscite. Il sait que sa popularité est en baisse chez les Canadiens français. Il n'a donc pas voulu courir le risque de renforcir Québec. Et il a pris les moyens pour arriver à ses fins. La constitution l'obligeait à établir une nouvelle distribution des comtés. Québec y tenait. A l'unanimité sa Législature l'avait demandé. M. King s'en est fiché. Il a tout simplement demandé à ses *suiveux* de l'autoriser à recourir au gouvernement impérial pour amender la constitution de façon que le remaniement de la carte électorale soit remis à la fin de la guerre. Et les *suiveux* ont suivi. Et quand M. King a vu qu'il y aurait une opposition vraiment unanime dans notre province, il a dit à Londres que *ça pressait*. Et Londres s'est rendu au désir de M. King en accordant à toute vitesse ce qu'il demandait.

Voilà! Tout est maintenant consommé. Québec fera encore les frais de la sacro-sainte unité nationale.

Mais Québec a pour devise "Je me souviens".

Québec n'oubliera pas ce *sapin* que vient de lui passer le premier ministre.

Québec n'oubliera pas non plus comment ses députés se sont comportés aux Communes, quand il s'est agi de voter sur cette question. Ont *suivi*, tout simplement *suivi* M. King MM. Bertrand (Laurier), Cloutier, Fauteux, Jean, LaFlèche, Lalonde et Saint-Laurent. Se sont tenus debout MM. Bertrand (Terrebonne), Cardin, D'Anjou, Dorion, Dubois, Fournier (Maisonneuve-Rosemont), Lacroix (Québec-Montmorency), Pouliot et Roy.

Mais les autres, nos autres députés, où étaient-ils?

De cela aussi, Québec se souviendra.

Julien MORISSETTE

La Frontière

Mgr Beckman donne une fière réponse à "Life"

S. Exc. Monseigneur Francis Beckman, archevêque de Dubuque, dans l'Iowa, était le prédicateur de langue anglaise, à la cérémonie de clôture de la neuvaine à sainte Anne au sanctuaire de la côte de Beaupré.

Son Excellence dit d'abord sa joie et celle de ses pèlerins de se trouver au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Elle dit avec quel plaisir elle avait voyagé à travers "cette indescriptible terre de sanctuaires sacrés", ce "seuil d'un autre monde". Elle rendit ensuite hommage au travail des missionnaires, puis aux vertus de nos ancêtres: leur foi inébranlable, leur pureté incomparable, leur modestie, leur simplicité de vie.

L'archevêque de Dubuque dit ensuite: "Mais nous venons aussi pour les venger (les habitants de la province de Québec) des moqueries de cyniques, de telle rédaction, citadelle caractéristique de l'incroyance, de la bigoterie ridicule et aveugle qui par leurs mediums de Manhattan mènent une symphonie continuelle de haine et de discorde remplie de thèmes sans-dieu et de fausses notes et de gradations vitrioliques et qui osèrent récemment ridiculiser le bon peuple de cette Province. Nous venons les venger de tels "columnists" (chroniqueurs) et "villifyers". Il est bon qu'en cette occasion nous louions et défendions la grandeur de ceux qu'ils ont calomniés. Remarquez donc, chers pèlerins, la foi et la ferveur de ce peuple trois fois béni; remarquez leurs visages radieux tout resplendissants de ce sourire intérieur qui est le sourire de l'âme déposé par Dieu; remarquez l'heureuse vie de famille, les familles nombreuses qui fourmillent partout—remercions Dieu que dans au moins un coin de cette terre l'indissolubilité du mariage et la sainteté du foyer soient un fait établi et incontesté. Pour cette seule raison la province de Québec est une oasis de surprise spirituelle dans un misérable désert de péché".

Monseigneur ajouta dans cette réponse évidente à des fantaisies du magazine "Life" que les pèlerins venaient se rafraîchir à cette source d'une société vivant dans le Christ, "une société établie sur des foyers bons, forts, fertiles et craignant Dieu, seule garantie de la nation." Loin de ridiculiser de tels gens, il est bon qu'en présence de la bonne sainte Anne nous "confessions avec une honte amère la mondanité de nos propres gens." Monseigneur Beckman dénonça alors la sensualité, le divorce, l'amour libre, la limitation des naissances, la criminalité chez la jeunesse, l'athéisme et l'esprit matérialiste, la haine du Christ et de son Eglise.

Ce qu'en pensait M. King . . .

Nos lecteurs liront avec intérêt l'opinion émise en mars 1939 par notre premier ministre, M. King, sur notre participation aux guerres d'outre-mer:

Le Canada, prétend-on, n'est pas un pays aux pouvoirs illimités; il ne peut pas résister indéfiniment à un trop grand effort. Nous avons une tâche énorme à accomplir chez nous: celle de fournir des logements aux Canadiens, de prendre soin des vieillards et des impotents, de soulager la misère due à la sécheresse et au chômage, de construire des routes, de faire face à l'énorme fardeau de la dette nationale, de préparer la défense du Canada et d'élever notre niveau de vie et de civilisation dans la mesure que nous le permettent nos connaissances actuelles. Nous n'aurons pas trop de nos propres ressources pour ces fins; NOUS DEVONS DONC, DANS UNE MESURE PLUS OU MOINS GRANDE, CHOISIR ENTRE VAQUER AUX AFFAIRES DE NOTRE PAYS ET ESSAYER DE SAUVER L'EUROPE ET L'ASIE. Bien des gens tiennent POUR UN CAUCHEMAR ET UNE FOLIE L'IDEE QUE NOTRE PAYS DEVRAIT, TOUS LES VINGT ANS, AUTOMATIQUEMENT ET TOUT NATURELLEMENT, PARTICIPER A UNE GUERRE OUTRE-MER POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE OU POUR ASSURER LA SOUVERAINETE D'AUTRES PETITES NATIONS, ou qu'un pays dont toutes les énergies doivent être employées à sa propre administration devrait être tenu de sauver, à certaines époques fixes, un continent qui ne peut se tirer d'affaire lui-même, ET CELA AU PRIX DE LA VIE DE SES PROPRES HABITANTS, EN S'EXPOSANT A LA FAILLITE ET A LA DESUNION.

Aujourd'hui tout cela est oublié, de M. King du moins, et encore plus apparemment de M. Ilsley. On se soucie de moins en moins d'exposer le pays "à la faillite et à la désunion", on ignore sans doute en hauts lieux que le meilleur moyen d'obtenir d'un pays comme d'un individu un effort total est encore de ne pas exiger de lui plus qu'il ne peut raisonnablement donner.

Avis à nos correspondants

Souvent, dans leurs courriers ou communiqués destinés à la publication, nos correspondants glissent l'annonce de départs prochains de militaires pour outre-mer, surtout en notant les visites d'adieux de ces militaires à leurs parents. Malgré notre vigilance pour retrancher de telles informations, dont la publication est interdite, il nous arrive par mégarde d'en laisser passer. Nous prions nos correspondants d'éviter eux-mêmes soigneusement la mention de ces départs imminents d'officiers ou soldats, etc., que nous avons le devoir de bannir de nos colonnes, sous peine d'être nous-mêmes repris et punis par la Censure.

Nous savons que nos correspondants qui introduisent de ces nouvelles dans leurs courriers n'ont eux-mêmes aucune mauvaise intention, mais nous profitons de l'occasion pour leur demander de se garder de pareilles indiscrétions, qui en ayant l'air bien inoffensives peuvent aider à renseigner l'ennemi ou ses agents sur le transport de nos troupes.

Au Jour le Jour

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, a donné, ces jours-ci, à la Chambre des communes, quelques définitions pittoresques de ce qu'était le statut de Westminster. En voici une: "Pour moi, le statut de Westminster n'est qu'une sorte de propagande fictive, l'instrument d'une espèce de gentilhomme amphibie, un lord travailliste, — je ne puis m'imaginer un lord travailliste, — lord Passfield, mieux connu sous le nom de Sydney Webb". Un peu différente est la définition suivante du même député: "Ce statut ne signifie rien ou peu s'en faut; c'est tout simplement de la propagande fictive destinée à donner aux citoyens des dominions l'impression qu'ils marchent toujours avec des échasses et qu'ils sont bien plus grands que leur taille réelle."

Le Droit

LA CONSCRIPTION POUR SERVICE N'IMPORTE OU NE SERA-T-ELLE PAS LOI D'ICI QUELQUES MOIS!

EXTRAITS

Or, pour savoir ce qui risque de se passer dans les prochains mois, rien n'est plus instructif que de nous reporter à l'autre guerre, pour voir de quelle façon, par exemple, et sous l'empire de quelles circonstances la conscription nous a été imposée par le gouvernement Borden en 1917. Il y a danger que les mêmes causes produisent les mêmes effets dans le présent conflit. Voyons quelles furent les principales causes en 1917, nous constaterons ensuite où nous en sommes en juillet 1943, et où on menace de nous mener dans les prochains mois si nous ne prenons pas les précautions qui s'imposent.

Dès les premiers mois de la guerre de 1914, le chef du gouvernement, M. Borden, avait affirmé que notre population ne serait pas conscrite aux armées. Le 17 janvier 1916, M. Borden, répétait que son gouvernement n'imposerait pas la conscription. Quelques semaines avant le débat sur la conscription en 1917, un ministre canadien-français de M. Borden se faisait élire en affirmant "à ses électeurs du comté de Dorchester qu'il n'y aurait pas de service obligatoire. Il était élu grâce à cette promesse" (l'hon. Rodolphe Lemieux).

Les libéraux canadiens-français d'alors luttèrent contre cette mesure. Sir Wilfrid Laurier continuait d'affirmer: "Il ne doit pas y avoir de conscription au Canada". Un chef libéral canadien-français, Rodolphe Lemieux, apostrophait le ministère Borden en ces termes: "Nous avons pris part à la guerre d'après le principe du service facultatif et la promesse du ministère (Borden) à cet égard est formelle, claire et obligatoire. L'honneur du Canada et celui du ministère sont en jeu. Le premier ministre et ses collègues, du premier au dernier, ont répété d'une extrémité à l'autre du pays qu'il n'y aurait pas de conscription au Canada". C'est ainsi que les libéraux canadiens-français parlaient, en 1917, au ministère conservateur de M. Borden. Ils disaient exactement ce que nous disons aujourd'hui aux libéraux. Vous voyez que l'histoire se répète!

Eh, bien, comme vous le savez, malgré ses promesses, l'hon. Borden déposa aux Communes, le 11 juin 1917, son projet de conscription, et le 24 juillet de la même année, cette loi fameuse, qui divisa le pays et éveilla des rancoeurs qui ne se sont pas éteintes depuis, recevait l'appui d'une majorité au Parlement fédéral.

CONSCRIPTION POUR COMBLER LES VIDES

Quelle raison le premier ministre d'alors, M. Borden, donna-t-il pour expliquer sa volte-face? Nous avions en France quatre divisions. Des combats meurtriers avaient décimé ces quatre divisions. Il fallait des recrues pour remplacer les disparus. Or, au Canada, les volontaires "ne suffisaient plus à combler les vides", disait M. Borden, et l'on commençait à connaître une crise de la main-d'oeuvre dans les fermes canadiennes. Il fallait donc, d'après le ministère Borden, introduire de l'ordre dans notre effort de guerre, et conscrire les hommes pour remplacer ceux que la mitraille avait fauchés. De sorte que M. Borden revenait sur sa parole et qu'il faisait voter la conscription.

Qu'est-ce qui, dans la situation présente, en juillet 1943, ressemble à 1917?

D'abord, nous commençons à connaître une crise de la main-d'oeuvre, comme en 1917. Or, dans le même temps, notre ministre de la Défense, M. Ralston, annonce que dans l'année en cours il faudra à l'armée 177,000 nouvelles recrues. Où trouvera-t-on ces milliers de volontaires, puisque la ferme et l'usine manquent de bras?

Dans le même temps encore, l'invasion du continent européen commence. M. King note, avec raison, qu'une invasion ne se fait pas sans pertes. Il faudra donc des troupes fraîches pour remplacer les troupes que les combats vont décimer. Où les prendra-t-on? Ne sera-ce pas où M. Borden, dans une situation analogue, les prit en en 1917?

M. KING N'EST PLUS LIE

Cela est d'autant plus probable que nous sommes beaucoup plus avancés dans ce sens en 1943 sous M. King, que ne l'étaient nos aînés en 1917 sous M. Borden. Car M. King a pris la précaution de "se faire délier", l'an dernier, par le Canada entier, "des promesses anticonscriptionnistes" qu'il avait faites à la province de Québec.

En outre, quand M. Borden a présenté son projet de conscription en 1917, l'armée canadienne ne comprenait que des volontaires: les conscrits qu'il voulait, il lui faudrait les appeler sous les drapeaux, leur donner un long entraînement avant de les lancer sur les champs de bataille européens. Ici encore, M. King est plus avancé que son prédécesseur: il a sous les armes, une armée de conscrits, appelés depuis trois ans pour la défense du Canada. Plusieurs classes de conscrits sont formées et équipées. Ces hommes restent dans les camps militaires de notre pays. Le Parlement a voté la loi de conscription pour service n'importe où il suffirait en principe que le ministère se réunisse autour d'une table et décide de les expédier en Europe (comme, en fin de mars, il a décidé de les envoyer dans la lointaine Jamaïque), pour que ces milliers de soldats conscrits participent à la bataille de l'Europe.

Ainsi donc, d'un côté, il y a l'invasion en Europe, qui coûtera des centaines de mille vies humaines, peut-être des millions. D'un autre côté, la main-d'oeuvre fait défaut au Canada, et il sera difficile d'obtenir 177,000 volontaires demandés par M. Ralston sans dégarnir dangereusement les fermes et les usines. Et, troisièmement, il se trouve dans nos camps militaires des dizaines de mille conscrits, entraînés et équipés. Est-ce que le gouvernement ne sera pas tenté de puiser des soldats chez ces conscrits, est-ce que la conscription pour service n'importe où ne risque pas de devenir d'ici quelques mois une sinistre réalité. Est-ce que notre gouvernement n'est pas mûr pour répéter demain ce que le gouvernement Borden fit en 1917?

Voilà où nous a conduits l'effort de guerre prétendûment libre et modéré du ministère King. Voilà où nous sommes après la dangereuse manoeuvre du plébiscite et le vote de la loi de conscription pour service n'importe où il y a un an. M. King s'est mis dans une impasse, ou plus exactement, par toute une série de manquements à sa parole, il nous a menés doucement, petit à petit, presque sans qu'il y paraisse, là où les tories de 1917 nous avaient jetés brutalement.

Faites lire *"L'Ami du Peuple"*

FIDES

présente le 31ème volume de la collection

"LE MESSAGE FRANÇAIS"

PETAIN

dans ses plus beaux textes

Les harangues reproduites dans ces pages composent un message sain, solide, conforme à la vérité.
Le programme de rénovation spirituelle et matérielle qu'elles proposent devraient inspirer nos coeurs dans la reconstruction nécessaire de notre pays.

Roger VARIN

• •

NUMEROS PARUS

1. Message de Péguy ... $0.26
2. Message de Claudel .. .25
3. Message de Pétain .... .25

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

LIBRAIRIE LOISIRS
82 Beech Sudbury, Ont.

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Verner

Verner, (D.N.C.)—Le 15 juillet dernier un groupe de dames, de River Valley, passaient dans la paroisse pour la vente de billets pour une grande râfle qui sera faite à l'occasion de leur pique-nique annuel qui aura lieu dimanche le 1er août. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

Grâce à la belle température des trois premières semaines de juillet, les travaux de la fenaison sont presque terminés pour plusieurs de nos cultivateurs.

LEGER INCENDIE

Vers midi, le 15 courant, un léger incendie s'est déclaré dans une remise à bois dans la cour du moulin à scie. L'alarme fut donnée à temps et les volontaires ont vite maîtrisé l'incendie. Le grand vent qui soufflait alors causa un émoi chez nos villageois car ce commencement d'incendie aurait certainement pu avoir de graves conséquences.

Mme Conrad Béland, et ses deux enfants, de Montréal, visitent actuellement des parents à Verner.

Dimanche dernier, M. et Mme Adam Beauparlant recevaient la visite de M. et Mme E. Dendenneau, de Sudbury.

Mlle Madeleine Bélanger, de Toronto, passait quelque temps avec sa famille à leur chalet d'été.

M. et Mme J. Charette, de Sudbury, étaient en promenade chez des parents dimanche dernier.

Deux agents propagandistes de l'Ami du Peuple, M. Joseph Thibeault et M. Edouard Del Guidice, étaient parmi nous la semaine dernière. Un grand nombre des nôtres ont su apprécier le beau travail de culture française entrepris par notre journal. Nous tenons à remercier bien sincèrement tous nos anciens et nouveaux abonnés de la paroisse, pour leur bel encouragement à cette oeuvre.

Mlle Aurélia Beauchamp, de Timmins, passe une partie de ses vacances à Verner.

Mlle M. Pilon, employée au service civil à Ottawa, rendait visite à sa mère, ces jours derniers.

MM. Léo Côté, M. Trottier, Mlles Germaine, Pauleite et Claude Côté, Mlle Rose Miron partaient dernièrement pour une tournée dans le sud de la province. Ils visiteront Windsor et Détroit, Mich. Ils s'arrêteront aussi à Ottawa où ils visiteront des parents et amis.

Mercredi dernier, M. Léo Cousineau nous quittait pour Montréal où il doit suivre un cours dans l'aviation.

M. et Mme R. Poitras, Mme J. Coulombe, de Noëlville, étaient en promenade chez Mme O. Poitras récemment.

Dans la soirée de jeudi à vendredi du 15 juillet une automobile a tourné sans dessus dessous au tournant du grand chemin à l'extrémité ouest du village. Deux des quatre occupants de la voiture en sont sortis avec de légères blessures.

Mme Vve J. Gélinas, de Welland, rendait visite à des parents et amis la semaine dernière.

Mlle Claire Raymond revenait récemment d'un séjour à Montréal.

M. et Mme Denis Jalbert, de Montréal, visitaient leurs nombreux parents et amis, dernièrement.

Mardi, le 27 juillet, en l'église paroissiale de Verner, était bénit le mariage de Mlle Marguerite Giroux à M. Armand Lafrance, de Sturgeon Falls. Les pères respectifs servaient de témoins à leurs enfants.

On apprend aussi le prochain mariage de Mlle Claire Raymond, fille de M. et Mme Albert Raymond à M. Sylva Primeau, fils de M. et Mme P. Primeau, de Sturgeon Falls.

Mlle Cécile Lafrenière, fille de M. et Mme Hubert Lafrenière à M. Léo Bélanger, fils de M. et Mme Bélanger, de Mattawa.

Mlle Anna Ducharme, fille de M. et Mme Maurice Ducharme, à M. Léo Lachance, fils de M. et Mme Albert Lachance, de Verner.

A tous ces nouveaux et futurs époux nous souhaitons beaucoup de bonheur et de succès dans leur vie conjugale.

M. et Mme Joseph Perrault, de Sudbury, rendaient visite à la famille Ludger Brunet, récemment.

Après un séjour d'une semaine à l'hôpital Mme J.-B. Couturier est de retour parmi nous. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'aviateur Isidore St-Amour, de Mont-Joli, Qué., accompagnée de sa soeur, Gabrielle, de Sudbury, visitaient des parents ici la semaine dernière.

Mlle Ange-Aimée Legendre, employée à Windsor, passe quelques jours avec les siens.

M. l'agronome R. Leroux était de passage à Verner ces jours derniers.

Mlle Alexandrine Cousineau, de Détroit, est actuellement dans sa famille pour quelques jours.

Mme Vve Joseph Miron est revenue enchantée d'une récente promenade d'un mois à Ottawa et Montréal.

Dimanche dernier, M. Albert Lafrenière, de River Valley, visitait des parents ici.

Mme Arthur Charette, de Sudbury, rendait visite à sa famille récemment.

Mme Roméo Gagnon passe une semaine à l'hôpital de Sturgeon Falls pour suivre un traitement. Nous lui souhaitons une complète guérison.

Lundi, le 27 juillet, fête de Ste-Anne, après la messe dehuit heures, avait lieu la réception de huit nouveaux membres de l'archiconfrérie. Ensuite vint l'élection des membres du conseil de la Congrégation. Mme Hervé Filiatrault fut élue présidente, Mme Clodomir Guénette, première vice-présidente et Mme Dollard Perreault, deuxième vice-présidente; Mme Guillemette fut réélue secrétaire-trésorière.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Hormidas Provencher, décédée après une longue maladie dans un hôpital de Hailcybury. L'Ami du Peuple offre ses vives sympathies à la famille en deuil.

Verner, (D.N.C.)—Dimanche, le 25 courant, sous la présidence de M. Joseph Leclair, les chefs du parti C.C.F. tenaient une assemblée politique à Verner. Par une courte allocution M. le président présenta aux nombreux auditeurs nos principaux orateurs de la soirée, M. le Dr L. Séguin, de Warren, et M. A. A. Casselman, de North Bay. On est à former un comité pour ce parti dans la paroisse.

M. et Mme Donat Legault ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Arthur-Jacques-Bernard. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Legault, grands-parents de l'enfant.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Vendredi, le 23 juillet, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu, à 9 heures, en l'église St-Joseph de Chelmsford, les funérailles de M. William Leroux, âgé de 71 ans, décédée à la suite d'une maladie de deux mois. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Rosa Vinette, une fille, Cécile (Mme Omer Bourgeois), sept petites filles, Madeleine Bourgeois et Emile Montpetit, deux Esther, Armande et Noëlla Montpetit; ses gendres, Omer Bourgeois et Emile Montpetit, deux soeurs, Mmes Rosina Daoust, de Sudbury, et Mary Poirier, d'Ottawa, cinq frères, Moïse, de Plantagenet, Arthur, de St-Vincent-de-Paul, Albert et Dollard, de Sudbury et Camille, de Chelmsford.

M. l'abbé Victor Leroux, neveu du défunt chantait le service assisté de Mgr Côté, P.D., comme diacre et de l'abbé L. Villeneuve, comme sous-diacre. La chorale paroissiale fit les frais du chant. M. André Huneault touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires étaient MM. Paul Lalonde, Emerie Ménard, Odilon Beaulieu de la Ligue du Sacré-Coeur. Portaient le cercueil ses neveux, Paul St-Onge, Arthur Duhamel, Victor Leroux, Paul et Baptiste Vinette et André Daoust.

On remarquait du dehors M. l'abbé Victor Leroux, de Vankleek Hill, MM. Moïse Leroux, St-Vincent-de-Paul, Régis Vinette, de St-Thomas, Mme Régis Daoust, M. et Mme Dollard Leroux, Mlle Adrienne Daoust, M. André Daoust, Albert Leroux, M. et Mme Victor Leroux, tous de Sudbury, MM. et Mmes Arthur Duhamel, Camille Duhamel et Mme Aline Duhamel, de Copper Cliff, M. et Mmes Lenn Balizo, A. Frolic, Romuald Bossé, de Levack, et le soldat Armand Bossé, de Hamilton.

La famille éprouvée reçut un grand nombre de marques de sympathies.

Télégrammes: MM. Emile Daoust, North Bay, W. Beourgeois, Montréal, Jos Lavigne, Montréal.

Offrandes de fleurs: Les familles Camille Leroux, A. Frolic, H. Bossé, E. Montpetit, Omer Bourgeois, M. et Mme J.-T. Paquette, M. Baptiste Vinette.

Offrandes de messes: Mme E. Neil, Mlle Honora Leroux, M. Moïse Leroux, MM. les abbé Victor Leroux, L. Vaillancourt, A. Vaillancourt, Mmes Rosina Daoust, H. Picard, MM. et Mmes Raoul-Vaillancourt, Léo Vaillancourt, Raymond Bélanger, Aurèle Rhéaume, J.-H. Gratton, M. Bonin, Donat Pilon, Eugène Villeneuve, Germain Blais, Victor Leroux, Mlle Simone Picard. Aussi plusieurs bouquets spirituels, et condoléances.

L'Ami du Peuple offre ses sincères sympathies à la famille éprouvée.

Mme A. Lanctôt, de Woonsocket, R.I., et sa fillette Doris, visitaient Mmes R. Bélanger et W. Bragg dernièrement. Mme Bragg et sa fillette Bonita, sont retournées avec Mme Lanctôt à Woonsocket.

Mlle Léola Fortier, de Rouyn, était l'invitée de Mme Emile Blais la semaine dernière.

Mme Norbert Castonguay et Mlle Cécile Blais, de Montréal, sont en visite chez leurs parents et amis.

M. et Mme Joseph Tourigny passent quelque temps chez Mme D. Guindon. Ils sont revenus enchantés de leur voyage à Montréal où ils assistèrent au mariage de M. Georges Faniel.

M. Eugène Groulx, garde de réserve des vétérans, passe quelques jours dans sa famille.

MARIAGE

Ces jours derniers, en l'église St-Joseph de Chelmsford fut célébré le mariage de Mlle Laurette Labine, fille de M. J. Labine, décédé, et de Mme Labine, avec le soldat Maurice Meunier, de Petawawa, fils de M. et Mme J. Meunier, de Chatham. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr S. Côté, P.D. Pendant la messe le programme musical fut exécuté par la chorale des enfants de Marie. Elles rendirent la messe de Battman. Mlle Anita Perras chanta le Noël du Mariage à l'Offertoire, M. André Huneault touchait l'orgue. La mariée accompagnée de son frère Gérard, portait une ravissante toilette longue, blanche, un diadème orné d'une parure de tulle demi-longueur; elle tenait une gerbe de roses blanches. M. J. Meunier servait de témoin à son fils. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Hortense Joliat et Lorraine Labine et les garçons d'honneur Hobert Labine et Roger Boucher. Le dîner fut servi chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux éliront domicile à Ottawa.

Sturgeon Falls

Mercredi, le 21, à 9 heures, en l'église paroissiale de Sturgeon Falls, décorée pour la circonstance de delphiniums et de lis, Mlle Irène Serré, fille de M. et Mme J.-A. Serré, épousait M. Georges Cloutier, de Belleterre, P.Q., fils de M. et Mme J.-A. Cloutier, de Wrightville. M. l'abbé Vaillancourt bénit le mariage et célébra la messe.

Durant la cérémonie, Mlle Thérèse Serré, soeur de la mariée, chanta un Souvenez-vous de F. Dellerba. A l'Offertoire, Mme Eva Serré-Roy, de Montréal, aussi soeur de la mariée chanta l'Ave Maria de Rosurg et l'Angélus à la bénédiction nuptiale de E. Dubourg. Un choeur, composé de six membres de la famille de la mariée exécuta ensuite le "Panis Angelicus" de César Franck. Mme Eva Serré-Roy, Mlles Germaine et Thérèse Serré, le lieutenant Albert Serré, le caporal Jean-Paul Serré, C.A.R.C. et M. René Serré formaient ce choeur. La partie musicale de cette cérémonie et par le choix des morceaux et par le talent des exécuteurs est la plus parfaite jamais entendue en cette ville pour une telle circonstance. Mlles Thérèse Serré et Thérèse Vachon touchaient l'orgue.

La mariée accompagnée de son père, était ravissante dans un ensemble de "jersey" de soie blanc à col simple avec corsage plissé. Un voile ailé, que la mariée portait semi-long, était retenu au front par des roses-thé et bouquet de corsage de même. Elle portait un livre d'heures blanc avec frisons de satin blanc, de feuillages et de roses.

M. Cloutier accompagnait son fils à l'autel. Le caporal Jean-Paul Serré, C.A.R.C. et Roland Serré, C.E.C. servaient d'huissiers.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée. Mme Serré recevait les invités, vêtue d'un ensemble bleu-marin et blanc avec accessoires bleus et corsage roses American Beauty.

Les nouveaux époux éliront domicile à Belleterre, P.Q.

Etaient présents de l'extérieur, M. J.-A. Cloutier, de Wrightville, P.Q., Mme Antonio Roy, de Montréal, M. et Mme Roméo Serré, de Sudbury, Mme Michel Collin, de Sudbury, et Mlle Nettie Bladow, de Temagami.

Mardi dernier, au lac Nipissing, M. et Mme Chester McGregor recevaient en l'honneur de M. et Mme Gaëtan Rochon (Jacqueline Blais) dont c'était le premier anniversaire de mariage. On offrit aux invités d'honneur une douzaine de sorbets en verre taillé. Etaient présents Mme Arcade Blais, mère de Mme Rochon, M. et Mme Albert Serré, Mlles Rolande, Georgette et Gaëtane Blais, M. et Mme J.-W. Rochon, Mlles Cécile et Rolande Rochon, M. et Mme Marcel Rochon, M. et Mme Louis Théoret.

M. et Mme Jules Audette, M. et Mme Achille Michaud recevaient mercredi soir au lac, une centaine d'amis à une soirée-sauterie. On alluma un feu de joie, à la lueur duquel les invités dansèrent. Il y eut un programme musical et la soirée fut des plus agréables.

Mlle Hélène Mageau, de Copper Cliff, passe ses vacances dans sa famille.

M. et Mme R.-E. Lévesque, de retour d'un voyage dans la Gaspésie, étaient de passage chez des parents et amis ici dernièrement.

Mlles Léona Poirier et Marguerite Lalonde passent leurs vacances à Pine-Cave Lodge, sur la rivière Française.

Mlles Françoise Dumouchelle et Blanche Marchildon sont retournées à Montréal.

Nous apprenions, de Joliette, la naissance, le 26 juillet, à M. et Mme Sylvio Régimbal (Rolande Michaud) d'un fils, baptisé sous le nom de Gaston.

Vraiment...

Lu dans le dernier "Post" cette pensée plutôt rose d'Oscar Wilde: "Plus la femme résiste d'abord à vos avances, plus elle coupe complètement ensuite votre retraite".

• •

"Life" nous apprend, avec d'horrifiantes photos à l'appui, une nouvelle flambée de la vendetta, aux Etats-Unis, entre noirs et blancs. La guerre des races y fleurit comme aux beaux jours, disait l'autre. Naturellement, il s'agit plus de lynchs que de combats et le perdant, c'est toujours le nègre qui a souvent, d'ailleurs, contre lui, le policeman blanc qui reste désinvolte devant du sang coulant sur une peau noire. Berceau de la démocratie, l'Amérique n'aura jamais atteint les idéals et les fins de la démocratie tant qu'elle ne se sera pas libérée de sa haine du nègre ancrée même dans ses classes soi-disant cultivées.

• •

La C.C.F. ne se défend guère d'être socialiste. A tout bout de champ, ses chefs et mentors l'admettent en toute candeur, témoin ce délégué qui, à la convention cécéfiste de North Battleford, se plaignait de ce que les opinions de certains membres, recrutés dans l'est du Canada, montraient une tendance à ruiner la C.C.F. comme organisation socialiste! Ni plus, ni moins! D'ailleurs, ceux qui veulent être édifiés sur le néo-socialisme, le socialisme torpédo, profilé, qui fait la philosophie de la C.C.F., n'ont qu'à lire "Social Planning for Canada" (Thos. Nelson and Sons, éditeurs, Toronto, prix: $3.75), le livre de chevet du prof. Scott, président de la C.C.F. Incidemment, nos braves socialistes, à leurs conventions, font voir qu'il ne leur déplaît pas d'employer la manière forte, le tour de pouce dictatorial, pour maintenir les membres dans les désidérata de la doctrine socialiste. C'est toujours l'histoire d'un petit groupe régentant la masse. Tout en se plaignant, avec affectation, des dictatures, la C.C.F., sur ce point, habite une maison de verre. Sa dictature est la plus radicale, la plus arbitraire qui soit. Le régentement qu'elle veut faire de l'opinion de ses membres cadre bien mal avec les libertés populaires qu'elle prétend revendiquer.

• •

Les statistiques officielles, dont la Législature de Québec a été saisie récemment quant à l'exploitation, par le gouvernement, d'une hydro-électrique dans le Témiscamingue, attestent que les petits de l'étatisation ne sont pas aussi mignons, aussi rosés que ça. On voit, en effet, que contre des revenus de $395,633, le National Electricity Syndicate a enrégistré des frais d'exploitation de $135,039, des déboursés d'administration de $10,024 et d'autres charges de $384,000, soit une perte nette de $133,420 pour le dernier exercice. Si l'on y ajoute $90,000 et $96,500 respectivement, pour la dépréciation et l'intérêt sur le capital investi, on se trouve en face d'un déficit total de $319,920. Si c'est là un exemple des exploits que le contrôle d'Etat peut accomplir dans le champ de l'électricité, le contribuable, inquiet pour son gousset, pensera, bien naturellement, que l'exploitation privée, le private ownership tant honni et décrié, a du bon malgré tout, beaucoup de bon même.

Le singe député

Il nous tombe sous la main une amusante chronique publiée en 1913 dans une revue montréalaise, le "Passe-Temps"; elle porte ce titre: Le Singe député. On verra qu'elle reste actuelle, puisque les moeurs politiques et les hommes ne changent pas.

Les aspirants à la représentation populaire promettent mer et monde, jurent de se vouer au redressement de la chose publique et au salut de la patrie ou de la province et, une fois élus, suivent la filière d'un parti, oublient leurs serments solennels pour cultiver leurs petites affaires. Les honorables exceptions confirment la règle de notre régime parlementaire.

Un jour, donc, imagine l'auteur de cette fable électorale, Monsieur Lion, président de la république animale, voulut rassembler les vastes comtés de son domaine. Chaque canton devait élire un ou deux députés.

Messire Lion se donne comme programme de corriger les nombreux abus et de réprimer les affreux excès que laissait perpétrer la vieille administration omnipotente.

Toute la gent animale pose sa candidature et part en campagne à travers le pays en se proclamant les paladins d'un ordre nouveau et les redresseurs de torts attendus depuis une couple de générations.

"Tous se montrent d'un désintéressement admirable, jurant hautement qu'ils ne veulent que le bien général, le bonheur du peuple et la gloire de la patrie".

Dans cette course au suffrage, le Singe se fait surtout remarquer par ses grimaces et ses discours patriotiques: "Rien, absolument rien pour moi, s'écrie-t-il avec emphase, mais tout pour mes électeurs, tout pour le canton, tout pour mon pays!"

Le scrutin favorise notre "Jean Grimace", il est élu et porté sur le pavois par ses électeurs. Mais dès le lendemain, il commence sa cour auprès du président léonin, il intrigue, cabale, s'introduit auprès des sénateurs, des députés et dans l'antichambre des ministres. Il intrigue si bien que de larges profits ne tardent pas à garnir son portefeuille, et celui de ses amis et de sa nombreuse parenté. "Du pays, pas un mot! Des abus, des excès, il ne fut nullement question".

Quant au "peuple souverain", il dut se contenter de promesses et reçut des "grimaces" comme réalisations. "Il eut beau crier, tempêter, hurler, le Singe le laissa faire". Toutefois, le plus redoutable commettant du nouveau député, le loup,—principal organisateur électoral sans doute—fut récompensé, mais ce fut le seul. On lui laissa sa forêt "à exploiter".

"En notre cher pays (comme en beaucoup d'autres), la fable ci-dessus à tout l'air de l'Histoire", conclut notre "fabuliste" d'il y a trente ans.

Triste et sempiternelle histoire, aussi vécue en 1943 qu'elle le fut en 1913 et en 1893.

Jean PANURGE
Le "Devoir"

Il y a deux ans, pas un seul acre de lin était cultivé dans les deux comtés d'Aberdeen et de Banff (Ecosse). Aujourd'hui, 3,000 acres produisent cette plante.

Mon Missel Dominical

- Le missel où l'on trouve sans difficulté la messe de chaque dimanche.
- Tout est clair, il suffit de savoir lire pour s'y retrouver rapidement.
- Le moins encombrant des missels complets! Et le meilleur marché. 354 pages, 160 images en couleurs.

En vente sous diverses reliures: cartonné **$0.45**; reliure cuirette: **$0.55**; reliure imitation de cuir souple: **$1.00**; reliure cuire de phoque: **$2.35**; reliure maroquin: **$2.85**.

LIBRAIRIE LOISIRS

LA VIE DE L'ESPRIT

LE POLE INTELLECTUEL DE NOTRE VILLE SE DEPLACERAIT-IL!

Chers lecteurs: Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui vous présenter ce travail de recherche que l'un de nos bons collaborateurs du début et de toujours, Robert Vigneault, étudiant au collège Sacré-Coeur, avait entrepris par simple curiosité personnelle. Malgré quelques hésitations de sa part, nous sommes parvenus à le décider de rendre public, pour l'éducation des citoyens de notre ville, le fruit de ses travaux. Nous espérons que d'autres suivront sa trace.

LA DIRECTION.

• •

Ce titre a une résonnance étrange; il est pourtant la conclusion logique d'une analyse détaillée.

Il y a quelque temps, je rencontrais deux hommes qui me surprirent beaucoup; le premier lisait le *Devoir* avec une attention réelle; son esprit était parfaitement absorbé par la lecture; de temps en temps, il secouait la tête ou souriait comme un homme qui comprend ce qu'il lit. Et, chose étrange, à l'air décidé, un peu soucieux de cet homme, à ses vêtements modestes, à son visage un peu rude, je compris que j'avais affaire à un travaillant. "Bon", pensai-je, "voilà vraiment un homme qui s'intéresse à la vie de l'esprit et un travaillant pardessus le marché. Il se fait un heureux progrès à Sudbury". Mais le deuxième type me laissa encore plus surpris; lui aussi lisait avec un intérêt soutenu et en souriant grassement parfois. Mais le sujet n'était guère enlevant: *Superman*, je crois, ou un autre. Le plus drôle, c'est que j'eus l'impression puis la certitude chez cet homme d'un assez haut personnage: bien mis, lunettes sérieuses, regard entendu et surtout une serviette de cuir remplie de documents assurément très précieux. "Dans quelle catégorie classer cet homme? me dis-je. Ce n'est évidemment pas un ouvrier. Il apparaîtrait par ses beaux vêtements et surtout par sa serviette de cuir que j'ai devant moi un professionnel". Un professionnel qui lit... *Superman* et un ouvrier qui lit le *Devoir*. Pourquoi pas et est-il si mauvais de lire les "funnies"? Bergson n'a-t-il pas écrit un volume entier sur "Le rire"? Avouons cependant qu'entre *Superman* et *Harpagon* il existe un abime. Et les rôles devraient au moins être renversés: à savoir que, logiquement, l'ouvrier devrait lire *Superman* et mon professionnel le *Devoir*... Faisons tout de même ici la distinction fondamentale pour excuser les professionnels et disons qu'un professionnel n'est pas nécessairement un intellectuel. En toute justice, il devrait l'être. Mais pas nécessairement et voilà ce qui l'excuse. Allons aux sources: il ne faut pas négliger aucun détail. "Un professionnel, dit Larousse, est un homme qui fait une chose par métier" tandis que l'intellectuel étudie des choses qui sont du ressort de l'intelligence. Un exemple, chers lecteurs. La médecine est une profession qui en appelle passablement à l'intelligence. Mais il y a toujours moyen d'exercer ce métier machinalement, comme on planterait un clou dans un planche, ou strictement afin d'en retirer quelque profit matériel et ainsi un tel professionnel serait aussi éloigné de l'intellectuel que le pauvre illettré. Je crois que ce raisonnement suffit pour permettre à tous les professionnels du monde de lire les "funnies" même si tous les ouvriers ne faisaient que des lectures sérieuses. Ça reste tout de même, ne pensez-vous pas, un tantinet hors de l'ordre?—Mais j'oublie un point; ce ne sont là que deux particuliers, UN ouvrier-intellectuel et UN professionnel apparemment assez peu intellectuel. Qu'est-ce qui me dit qu'ils sont tous comme ça: qu'y-a-t-il d'universel dans ce fait et n'ai-je pas plutôt affaire à des exceptions? On a vu des exceptions fabuleuses dans le monde; des bêtes à sept têtes, des ogres, des Poucet. Ces deux hommes n'en seraient-ils point?

J'entreprends une enquête, ô juste pour vérifier, car j'ai foi en l'intellectualisme professionnel à Sudbury.

Pour plus de clarté et selon la condition des deux types décrits, nous divisons la ville en deux pôles; nous appellerons le premier pôle des travaillants; cette division comprend menuisiers, mineurs, enfin ouvriers de toutes sortes. A l'autre, nous donnons le beau nom de pôle commercial; ainsi nous désignerons les gens de meilleure condition économique: les professionnels, les non-professionnels, les soi-disant professionnels, etc. Ceci étant défini, chers lecteurs, procédons et avec le plus de raisonnement possible car la conclusion qui s'imposera est difficile à avaler.

Visitons d'abord les bibliothèques personnelles et posons auparavant cet axiôme que le genre de livres qu'on y trouvera donnera inévitablement une bonne idée du goût de l'individu. Chez le travaillant, vous trouvez des livres sur des sujets modernes, écrits par des auteurs modernes: questions de guerre: "Pourquoi la France a été vaincue" de Pasquier p.e.; questions économiques sur le système monétaire, sur le Crédit Social; questions de politique: articles "Le Mal Social" par Paul Prince sur l'Ami du Peuple, que plusieurs travaillants suivent avec grand intérêt. Bref, l'ouvrier voit et s'intéresse aux problèmes de l'heure.—Entrez dans le salon cossu d'un professionnel: vous y verrez ordinairement au moins un rayon de volumes, d'une éclatante reliure. Approchez-vous cependant et parcourez les titres: beaucoup de Victor Hugo, quelques Télémaque, deux ou trois Lamartine, quatre ou cinq Musset, La Princesse de Clèves et plusieurs autres classiques. Il semblerait donc, d'après notre axiôme qui semble assez vrai lui aussi, que la gent commerciale est plutôt à tendance vieux-genre; on pourrait presque penser que les réformes sociales actuelles ne l'intéressent pas ou peu. Oh! n'hasardons rien, chers lecteurs; je parle au conditionnel. C'est le temps des simples potentialités. Par contre, si vous trouvez cet avancé assez raisonnable, voilà déjà un point en faveur des travaillants.

En autant que j'ai pu le constater, il y a environ trois bibliothèques dans cette ville pour les intellectuels ou les simples liseurs. La bibliothèque paroissiale de Ste-Anne, la bibliothèque municipale et enfin la librairie Loisirs. Nous discuterons la valeur de chacun de ces centres.

La bibliothèque paroissiale est fort louable; elle met à la disposition de ses liseurs une foule d'oeuvres pieuses, sans doute d'une salubrité indubitable pour les âmes des enfants de Marie et des autres gens religieux. Seulement, les professionnels ou les travaillants qui se plaisent à ce genre de lecture seraient assez peu nombreux semble-t-il. Faut-il les blâmer? Ces oeuvres, tout simplement, ne coincident pas avec leurs activités ordinaires. Elles réjouissent surtout les femmes et les jeunes filles. Non que la bibliothèque ne remplisse pas son rôle (au contraire nous souhaitons que dans toutes les paroisses il en existe de pareilles) mais il faut bien conclure qu'au point de vue strictement intellectuel elle n'a qu'une influence secondaire.

En entrant à la bibliothèque municipale, nous avons été agréablement surpris. A regarder de loin, il y flottait un air d'intellectualisme très poussé. Mais "l'apparence n'est qu'une lumière vide" a dit Hippocrate, étudiant l'altération des humeurs. Donc, lorsque nous eûmes franchi les bornes de l'apparence, nous fîmes la moue. La plupart des oeuvres sérieuses étaient en anglais (c'est-à-dire des traductions anglaises d'oeuvres sérieuses) par exemple les oeuvres d'Eschyle, d'Euripide, de Platon, etc. Dans la modeste étagère réservée aux livres français, il y avait surtout des oeuvres sensationnelles et même (soulignons-le puisque la profondeur de cette enquête le demande) des oeuvres sensuelles. Du Bordeaux en abondance, les Trois Mousquetaires, Salambo, Madame Bovary et à part ces oeuvres qui ont tout de même littérature, quelques romans à l'eau de rose dont les titres éblouissants nous échappent. Et d'ailleurs, argument qui réfute tout: ces livres ne sont pas en vogue. On lit surtout des romans anglais comme "A Hand in the Dark" et c'est avec les pensées fécondes fournies par des bouquins de ce genre que nos liseurs reprennent leur bistouri ou leur dictionnaire de lois anglaises.

La librairie Loisirs, à notre goût, avait un aspect plus sérieux, malgré son installation assez humble. Et surtout, nous pûmes puiser là deux sources dont la compétence et l'authenticité donnent à notre enquête toute l'assurance de la vérité. Ce sont M. René Riel, l'un de ceux qui ont tiré la librairie Loisirs du cercle des simples hypothèses et qui l'ont élevée au plan de la réalité. Actuellement M. Riel est notre représentant officiel à CKSO. A ses affirmations, nous pouvons ajouter les témoignages de la demoiselle qui dirige les économies de cette librairie. Nous rencontrâmes donc M. Riel au Balmoral. "Oui", dit-il quand nous lui eûmes exposé le sujet de notre enquête, "j'ai vu naître la librairie Loisirs. Je fus le premier à m'asseoir derrière ce comptoir et, chaque jour, je faisais un rapport complet des activités de la librairie" —"Quels livres sérieux vendiez-vous, M. Riel et à qui?" —Assez souvent des travaillants sont venus, demandant surtout à ma grande surprise, des livres très denses sur la physique, la chimie, les mathématiques, les études sociales. —Et les professionnels? —Parfois des instituteurs et des institutrices achetaient des livres pour les enfants, mais, chose curieuse, presque jamais pour eux-mêmes. Ça me semblait étrange, mais il fallait bien que je me rende à l'évidence". —"Et alors, on vend très peu de livres à la classe instruite de cette ville... Se pourrait-il qu'ils les font venir directement de Montréal ou d'ailleurs?". "J'ai profondément analysé cette possibilité et je la crois peu probable. En effet, pour faire venir un livre de Montréal, il faut d'abord écrire une lettre, ce qui fait une dépense de papier et d'encre, puis il faut payer le transport et le volume n'arrive que quelques jours après. Tandis qu'ici, à la librairie, on peut se procurer le livre directement. Il est vrai que certaines gens ont de bizarres manies mais en toute logique cette hypothèse est inadmissible..." —Nous prîmes congé de M. Riel, encore mystifiés. Surtout, la demoiselle de la librairie confirma les faits obtenus, de façon absolue. "Tout ce que M. Riel a dit repose sur un fondement solide de vérité".

Chers lecteurs, nous sommes inquiets. D'après toutes les statistiques fournies, n'est-ce pas que la conclusion qui s'impose paraît surprenante, très surprenante. Le pôle intellectuel de la ville se déplacerait-il de la gent commerciale vers la gent des travaillants? Juvénal, dans une de ses satires, disait: "Les pensées du bourgeois (pour nous, l'homme du pôle commercial) passent par son ventre". Par contre, il devrait dans ce pôle riche et professionnel y avoir des cerveaux. Peut-être la modestie les empêche-t-elle de se révéler? "Le génie est un homme simple". Mais...

Apportons un nouvel éclaircissement à notre enquête et situons nos pôles. Nous avons réservé ce point pour la fin afin qu'il surprenne moins. Selon les données reçues, le pôle commercial se situerait en particulier dans la ville même, malgré qu'il y ait là aussi beaucoup de travaillants. Et le pôle des ouvriers s'étendrait vers le moulin à fleur. Prenons ces nouvelles données et mettons-les dans notre conclusion de tout à l'heure. Faudrait-il dire (évidemment nous parlons toujours en général et admettons l'exception sans nous y arrêter): Le pôle intellectuel de la ville se déplace vers le moulin à fleur et par conséquent les travaillants sont intellectuellement supérieurs aux professionnels? Si cette enquête a été conduite avec toutes les formalités requises, ce serait donc ainsi.

Robert VIGNEAULT.

M. de Callières

Par H. LARUE

"Il parla longtemps, dit l'historien Charlevoix, et, comme il était naturellement éloquent, et que personne ne peut être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie, et tout ensemble avec dignité, le récit de tous les mouvements qu'il s'était donné pour ménager une paix durable entre toutes les nations. Il expliqua la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendraient à tout le pays . . . Puis, se tournant vers M. de Callières, il le conjura de faire en sorte que personne n'eût à lui reprocher d'avoir abusé de la confiance qu'on avait en lui.

DISCOURS DE KONDIARONK

"Sa voix s'affaiblissant, il cessa de parler, et reçut de toute l'assemblée des applaudissements auxquels il était trop accoutumé pour y être sensible, surtout dans l'état où il était; en effet, il n'ouvrait jamais la bouche dans les conseils sans en recevoir de pareils, de ceux mêmes qui ne l'aimaient pas. Il ne brillait pas moins dans les conversations particulières, et on prenait souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties qui étaient toujours vives, pleine de sel, et ordinairement sans réplique. Il était, en cela, le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitait souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses officiers."

A la fin de son discours, Kondiaronk était tellement épuisé qu'on jugea à propos de le conduire à l'Hôtel-Dieu de Montréal où il mourut la nuit suivante, muni de tous les secours de la religion. Il fut également regretté des Français et des Sauvages, et on lui fit des funérailles magnifiques, c'est-à-dire, avec tous les honneurs dûs à un capitaine, rang qu'il occupait dans l'armée du Canada.

FUNERAILLES DU CHEF

En tête du convoi on voyait M. de Saint-Ours suivi de 60 soldats. Venaient ensuite (Laverdière) quatre à quatre, seize guerriers hurons, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir, et le fusil sous le bras. Le clergé suivait, et six chefs de guerre portaient le cercueil qui était couvert d'un poêle semé de fleurs sur lequel il y avait un chapeau avec un plumet et un hausse-col et une épée. Les frères et les enfants du défunt étaient derrière, accompagnés de tous les chefs des nations, et le gouverneur de la ville, M. de Vaudreuil, qui menait madame l'intendante, fermait la marche."

Sur sa tombe on grava ces mots: Ci-gît le Rat, Chef Huron.

A la suite du grand traité de 1701 il y avait lieu d'espérer que la paix ne serait pas de sitôt troublée; mais, malheureusement, la guerre qui éclata entre la France et l'Angleterre ramena, comme par le passé, au désespoir de Callières, au d'entraîner à sa suite les conséquences les plus désastreuses pour l'Amérique du Nord.

(à suivre)

Blezard Valley

Blezard Valley, (D.N.C.)—Mme Jos Marier est retenue au lit par une grave maladie.

Nos institutions, notre langue et nos lois

Il est sous le soleil un sol unique au monde,
Où le ciel a versé ses dons les plus brillants,
Où, répandant ses biens, la nature féconde
A ses vastes forêts mêle ses lacs géants.

Sur ces bords enchantés notre mère, la France,
A laissé de sa gloire un immortel sillon:
Précipitant ses flots vers l'océan immense,
Le noble Saint-Laurent redit encore son nom.

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite.
Et, ne quittant jamais, pour chercher d'autres cieux,
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite,
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

O. CREMAZIE

Le R. P. Henri Gauthier, S.J., du collège Sacré-Coeur de Sudbury, remplace notre curé pour quelque temps.

Lundi, le 26, à l'occasion de la fête de Ste-Anne, plusieurs nouvelles venues sont entrées dans la congrégation à la messe de 8 heures. Durant la messe les dames chantèrent plusieurs beaux cantiques. La bonne Ste-Anne veillera sur notre petite paroisse.

M. et Mme Josephat Fournier (Gabrielle Auger) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née le 15 juillet, baptisée le 25 sous les prénoms de Marie-Rollande-Madeleine. Parrain et marraine, M. Léo Fournier et Mlle Hélène Fournier, frère et soeur de l'enfant.

FIDES

présente le 4e tract de la collection

"QUESTIONS SOCIALES"

Bases d'une cité heureuse

• •

On trouvera, dans ce tract, les "boussoles indestructibles et infaillibles" d'après lesquelles nous devons nous guider dans l'élaboration du nouvel ordre social à instaurer d'abord dans la famille puis jusque dans la vie internationale.

• •

La doctrine contenue dans ces tracts est présentée sous la forme d'un dialogue ou d'un cercle d'étude populaire qui en rend la lecture très intéressante.

• •

Déjà parus:

No 1—Bonheur et travail
No 2—Libéralisme économique
No 3—Socialisme et communisme
No 4—Bases d'une cité heureuse.

Prix: $0.10 l'unité, $1.00 la douzaine, (par la poste $1.15)
L'abonnement personnel (10 numéros) $1.00

• •

LIBRAIRIE LOISIRS

L'ORAGE

Il pleut par les chemins et sur les prés aussi.
L'eau ruisselle et tapote aux vitres du châssis.
Devant les volets clos on dirait qu'elle enrage,
Car voici que s'arrête et que reprend l'orage.
Ma demeure est fermée. Au vent qui, dans les fûts
Des peupliers voisins jette ses bruits confus,
Se mêle la clameur sonore de la foudre.
Du fond de l'horizon ténébreux vient de sourdre
Un éclair fulgurant dont l'éclat éblouit
Le rêve d'un instant si tôt évanoui...
Il pleut. Les gouttes d'eau, plus fines et plus lentes,
Egrènent maintenant leurs complaintes dolentes.
On dirait que le soir a trop longtemps souffert.
Et d'avoir trop langui sous son masque de fer
Des larmes, par torrents, ruissellent de sa face...

Mais, peu à peu, voici que son chagrin s'efface.
Le ciel assèche enfin les pleurs qu'il a versés.
Les nuages seront à l'aube dispersés
Car la lune est montée à son trône de reine.
Le vent fuit vers le nord; la nuit sera sereine
Et dans son manteau frais, candide et triomphant,
Le jour reparaîtra joyeux comme un enfant.

Alphonse DESILETS

LA VIE OUVRIERE

Les encycliques sociales

Le mal social

NATIONALISME ET INTERNATIONALISME

Une infamie ne peut engendrer qu'une infamie! L'infamie internationale de la monnaie engendra l'infamie du nationalisme économique en Allemagne, et sous la vigoureuse impulsion d'Hitler ce nationalisme devint bientôt une monstrueuse doctrine de socialisme national où le SANG et la RACE sont divinisés.

Le succès d'Hitler attira l'attention d'autres nations qui elles aussi avaient à souffrir aux mains des internationaux, notamment l'Italie, le Japon et l'Espagne de Francisco Franco. Ces pays sympathisèrent donc entre eux sur ce terrain commun. Alors dans les plus radicaux est née une philosophie barbare de retour au paganisme ancestral comme en Anglemagne, ou de culte des héros païens de l'antiquité comme en Italie. Ces idées néo-païennes sont une réaction voulue contre toute forme d'internationalisme qui a causé tant de souffrances nationales. On hait l'internationalisme quel qu'il soit; c'est l'ennemi commun le plus à craindre. Une économie barbare, injuste et cyniquement égoïste a fait oublier la nature et l'humanisme profond du Christ et de sa doctrine. A des esprits inquiets de l'avenir national, précisément cet humanisme qui rend le christianisme si consolant pour *tous* les hommes pris non seulement comme masses, mais encore et surtout essentiellement pris en tant que personnes individuelles, devient une forme déguisée et particulièrement insidieuse d'internationalisme. Hé! tolérerons-nous un enseignement qui affirme que même un nègre vaut autant qu'un allemand aryen pur?

Notre premier souci ne doit-il pas être et le progrès du peuple allemand sans se soucier de ce que seront les répercussions sur les autres peuples de la domination de notre race et de notre sang? Tous les moyens sont bons qui assureront aux allemands la domination *nécessaire* sur le monde afin que notre peuple supérieur puisse remplir pleinement sa mission et vivre sa vie propre! "AUCUNE NATION N'A DROIT EN PRESENCE D'UN BESOIN ALLEMAND" rira Hitler!

L'accès à des ressources plus vastes et plus variées devient un article indispensable du programme nationaliste. On appellera "espace vital" les ambitions de conquêtes que l'on jugera opportunes.

Tous les pays en révolte contre l'internationalisme économique ont ceci de commun, que tous réclament l'espace vital. On sait que ce fut la raison invoquée par l'Italie pour légitimer sa conquête de l'Ethiopie, par l'Allemagne pour ses nombreuses spoliations d'avant-guerre et sa grande raison d'invasion de la Pologne. Telle fut aussi la raison invoquée par le Japon pour son invasion de la Chine. Ce dernier eut le cynisme d'ajouter que c'était pour protéger sa victime contre les horreurs du communisme! (On peut comprendre contre l'Internationalisme).

Ce nationalisme poussé à son dénouement voudrait dire la soumission de tous les peuples à la dictature d'Hitler et de ses successeurs, car, victorieuse contre nous, son Allemagne plus puissante et plus riche, puisant dans ses nouveaux domaines, ferait du peuple allemand un peuple exclusivement guerrier pour soumettre ceux qui sont ses alliés actuels et ainsi établir une dictature universelle telle que le monde n'en a encore jamais vue. L'art militaire est la plus belle et la plus noble des occupations d'après Hitler et le plus noble et le plus beau revient de plein droit à l'allemand! Nous comprenons donc maintenant la glorification du sang et de la race qui sont le propre du nazisme. Nous comprenons sa haine diabolique du Christ et de son Eglise. La justice et la charité ne peuvent exister entre peuples: c'est la loi de la survivance du plus fort qui gouverne...

Nous croyons avoir illustré, en ces quatre derniers articles, pourquoi, à la lumière même de Quadragesima Anno, nous sommes opposé à toute forme de Nationalisme et d'Internationalisme économiques. Tout comme nous ne croyons pas à un *ordre* qui maintiendrait la paix dans le monde par l'emploi de la plus grande force d'un peuple, ainsi nous ne croyons pas à l'autre philosophie qui maintiendrait cette paix par l'emploi de la force d'un gouvernement *supra*-national au service d'une superbanque *internationale* qui aurait puissance de décréter et d'imposer ce que doit être le "standard" de vie économique d'un peuple.

La pratique des vertus chrétiennes de justice et de charité est la seule solution. Or, comme ces vertus ont leur racine dans le coeur des hommes, et comme leur plein développement ne peut être atteint sans la pratique sincère de la religion chrétienne et catholique, il est évident que ce n'est que par le retour à une pratique vivante du pur christianisme que nous résoudrons nos problèmes. Nous commençons à comprendre l'insistance de nos souverains Pontifes sur la nécessité de restaurer à la personne humaine toute la plénitude de la dignité que son Créateur lui a donnée. C'est un problème humain que nous avons, et ce sont les hommes qui lui donneront sa solution.

Paul PRINCE.

LE MECANISME DES CORPORATIONS DE METIERS

Par PHILIPPE FERLAND

L'on commence à reconnaître les mérites du corporatisme social. Certains milieux sont même convaincus de l'excellence de ses institutions. La théorie va bon train, mais pas aussi vite cependant que nos désirs. Mais sa réalisation reste la grande pierre d'achoppement.

L'on en convient un peu partout, il faut multiplier les corporations, organiser les métiers. Mais comment y parvenir, par quel bout commencer? C'est la question à laquelle a répondu un chef ouvrier d'un profond réalisme, M. Philippe Laganière.

Sans mésestimer la valeur du syndicalisme auquel il a consacré une partie de sa vie, il s'est rendu compte que le syndicat ouvrier est un organisme défensif, incomplet et impuissant à restaurer l'ordre social. Son rôle n'en demeurait pas moins nécessaire. La règle du libéralisme économique a fait surgir la loi de l'effort et de la demande. Pour être en mesure de gagner sa partie, le capital s'est constitué, il s'est groupé et s'est imposé. La concurrence a joué à fond. Les forts ont culbuté les petits. L'individu isolé prenait figure de souris en face d'un rouleau compresseur. L'ouvrier décida d'unir sa misère à celle de son compagnon de travail pour faire jouer une force jusque là inexpérimentée, la loi du nombre. Ce fut l'origine du syndicalisme ouvrier. Origine révolutionnaire. Des adversaires en présence, le travail et le capital. C'est l'histoire de la lutte des classes.

Une société bien faite ne peut reposer indéfiniment sur des antagonismes toujours prêts à entrer en lutte. Ce n'est pas la paix organisée.

Cette société à bataillons rangés s'est épuisée au combat, elle est en train de céder le terrain à l'harmonisation des intérêts communs. Quoiqu'il en soit, il reste que le capital et le travail ont édifié deux colonnes qui peuvent porter un temple. C'est la volonté du corporatisme de fournir la voûte de ce temple.

Sans tambour ni trompette, "le chantier des corporations" — comme on appelait les corporations de métier qui se réunissaient rue Wolfe, sous la présidence et l'initiative de M. Laganière — a fonctionné à plein. Aujourd'hui, rue St-Hubert, une dizaine de métiers unissent dans la recherche de leurs intérêts patrons et employés.

J'ai vu fonctionner le mécanisme. Il est très simple et de très bon rendement. Vingt personnes de même métier décident d'unir leurs efforts dans l'étude, la défense et le développement de leurs intérêts matériels. Elles signent la déclaration de la loi des syndicats professionnels, s'élisent un comité exécutif et demandent à l'autorité provinciale la reconnaissance publique. Agissent ainsi, chacun de son côté, vingt patrons, vingt employés, vingt compagnons ou apprentis. On les nomme pour autant les conseils corporatifs des marchands, des employés et des compagnons tailleurs. Ce sont là les rouages du mécanisme. Chaque rouage possède son autonomie, son mouvement. Il agit par lui-même. A sa tête, un comité exécutif — un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et quatre directeurs — qui offre un caractère particulier. Il est responsable et il assume ses responsabilités. Il est responsable en ce sens qu'il est l'autorité et qu'il l'exerce effectivement. Pendant la durée de son mandat, deux ans, il administre, conduit, dirige et fait exécuter. Il est le maître et non le valet des assemblées délibérantes, souvent néfastes à l'action. Ce n'est pourtant pas un dictateur qui agit à coup de décrets impératifs et arbitraires et qui échappe à tout contrôle . . . Quatre fois par année, il réunit les membres en assemblée générale et leur rappelle le travail accompli en fonction du programme tracé. Il n'a pas à craindre que ces assemblées chambardent la coordination de ses initiatives. Elles peuvent le conseiller dans sa marche. Elles ne peuvent ni gêner ni entraver ses mouvements: "les membres peuvent présenter des résolutions qui n'engagent en rien le comité exécutif, déclarent toutes les constitutions, mais guident son action pendant le trimestre suivant."

Le comité exécutif assume ses responsabilités. Il répartit les charges de la direction. Il constitue les cadres du conseil de discipline — fonctions, surveillance de la comptabilité et des finances, enquête sur l'indiscipline, assignation des accusés, jugement dont la sentence est exécutée par la direction,—le comité d'élection — fonctions: réception des bulletins de présentation, surveillance du scrutin, rapport à l'exécutif,—le bureau des examinateurs qui étudie les demandes d'admission, juge de compétences et fait des recommandations.

On le voit nettement, ce n'est pas le règne de la dictature, mais de la démocratie, mais d'une démocratie ordonnée, disciplinée, hiérarchisée. L'électoralisme y perd, l'action féconde y gagne.

Chaque rouage est ainsi constitué et procède de la même façon. Chaque groupe, chaque conseil étudie ses besoins particuliers et travaille sur sa matière propre.

Ces pièces s'harmonisent dans un tout complet grâce au jeu de liaison qu'est la corporation elle-même.

Les conseils des employés et des compagnons choisissent quatre porte-parole. Les patrons en font autant. Ces huit délégués se réunissent une fois par mois dans un cadre qui se nomme la corporation.

Le mécanisme est complet et fonctionne à merveille. Autour de la même table, quatre représentants du capital et quatre représentants du travail recherchent l'intérêt exclusif de leur communauté d'âme, le métier. C'est l'égalité en face d'un même but, la sauvegarde de leur intérêt suprême, le métier. C'est la liberté dans la fraternisation chrétienne. C'est beaucoup, surtout en ces temps de déchirements.

L'expérience des corporations a surtout une valeur symbolique. Multipliez ces *foyers* d'ordre, d'harmonie et de paix; faites-en surgir, de ces mécanismes, dans tous les métiers; groupez-les dans des régions homogènes; couronnez-les par le système des fédérations. Que Québec leur confère l'autorité publique de gérer le métier et d'imposer ses décisions à tous les membres de la même profession. Vous aurez tout simplement, issus de ces petits mouvements de rien du tout, une horlogerie qui portera à son fontispice un nom bienfaiteur de l'humanité: le corporatisme.

Tout le monde s'en portera mieux, y compris l'Etat, qui, déchargé de ses fonctions économiques, reprendra son rôle politique de souverain arbitre des intérêts que compose une nation.

C'est cette volonté d'être le commencement de tout cela que j'ai tenu à saluer pour lui rendre hommage et dans l'espérance de susciter des concours qui l'achemineront plus rapidement vers ses destinées.

Faites lire
l'Ami du Peuple

CONTES:

Par GUY DE MAUPASSANT

Les Contes sont de petits tableaux, courts et charmants, qui ont triomphé du temps. Le présent recueil—destiné à être mis entre toutes les mains—contient un choix exquis.

Le souple génie de l'écrivain a su s'adapter à tous les sujets: contes paysans, contes normands, souvenirs de guerre, histoires fantastiques.

Ce remarquable ouvrage d'un des plus grands noms de la littérature française doit se trouver sur les rayons de toute bibliothèque soignée, dans la famille, au collège, au couvent. Les jeunes comme leurs aînés y trouveront une saine distraction, en même temps qu'ils puiseront à une source vraie de génie.

POUR VIVRE EN PAIX

Par CLAUDE De SAINT-PHALLE

Après cet effroyable chaos de la guerre, il faudra rétablir la paix, il faudra que les hommes puissent trouver sur la terre le moyen de vivre et surtout de vivre en paix.

C'est un véritable traité d'économie politique et sociale, mis à la portée de tous, que nous donne Claude de Saint-Phalle. Passant du chômage à la sécurité de l'Etat, des grandes sociétés à capitaux au dirigeant et à l'ouvrier, de l'autorité politique au citoyen, l'auteur cherche un équilibre qui permettra aux hommes de vivre en paix, en sécurité, dans une société qui tendra vers le bien commun.

TROIS EPREUVES

Par DANIEL HALEVY — 1814-1871-1940

Sous un titre presque symbolique, l'éminent auteur étudie la véritable nature de la défaite française, et, pour rendre son exposé plus clair, il compare trois grandes défaites de la France, en se demandant laquelle fut la plus désastreuse.

Trois Epreuves n'est cependant pas un livre défaitiste. C'est un ouvrage précis, vrai, neuf, qui puise dans l'histoire de la France des raisons d'espérer et qui montre comment les Français n'ont pas cesser de se raidir contre le joug allemand. Trois Epreuves n'est pas véritablement un livre de guerre; c'est un ouvrage solide, qui apporte des solutions. C'est un livre de reconstruction.

D'OU VIENT L'ALLEMAGNE

Par GONZAGUE DE REYNOLD

Quels sont les traits caractéristiques de la mentalité allemande? Le Germain, répond Gonzague de Reynold, est un être qui, intellectuellement, s'enferme dans sa pensée, se rend incommunicable, se crée et se recrée sans cesse son univers. Socialement, il ne cesse de se mettre en troupe, de se discipliner, de marcher au pas de parade. Enfin, il est incurablement romantique. Dès qu'une idée se présente à lui il en fait un mythe. L'idée, chez lui se prolonge en rêve, se noie dans le sentiment.

Gonzague de Reynold ne représente point les Allemands contemporains comme autant de barbares à longues moustaches blondes et vêtus de peaux de bêtes; il ne s'agit pas ici d'un livre de propagande. L'Auteur, avec beaucoup d'objectivité établit cependant que le peuple Allemand est un peuple mouvant et indomptable, anarchique et dangereux, qui veut sans cesse faire sombrer le monde dans son chaos.

Librairie Loisirs

145 Notre-Dame Tél. 3-4802

EPICERIE BONIN

NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE VIANDES, FRUITS ET LEGUMES

Livraison rapide

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est, Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

HOTEL FRONTENAC

DANSES DANS LA GRANDE SALLE LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI.

FRAIS ET MODERNE

Venez vous amuser avec vos amis

TAUX

Dames 35c Hommes 50c

LA VIE AGRICOLE

LA SUPPRESSION DES INSECTES

Les insectes qui se chiffrent par millions constituent de beaucoup la division la plus nombreuse du règne animal. Dans tous les principaux pays les ravages des insectes nuisibles sont tenus en échec par les travaux des hommes de science. Ces travaux sont rarement connus du public sauf lorsqu'une urgence se produit.

Les vivres, les vêtements et les équipements—trois choses essentielles aussi bien pour le forces armées que pour les civils—sont tout particulièrement exposés à être attaqués. Il faut donc indiquer les moyens de détruire les insectes nuisibles au cultivateur qui produit la récolte, au fabricant et au distributeur par les mains desquels elle passe, et aux militaires et aux civils qui la consomment.

Un exemple typique des travaux conduits en temps de guerre par la Division de l'entomologie du Service scientifique au Ministère fédéral de l'Agriculture, est la campagne contre l'hypoderme du boeuf. Non seulement cet insecte nuisible abîme les cuirs nécessaires pour les chaussures militaires, les harnais, le courroies et d'autres équipements employés pendant la guerre sur les feremes, mais il réduit la production du lait, et, par conséquent, celle du beurre ainsi que la production de boeuf, en pourchassant les animaux et en gâtant la viande elle-même. La campagne de repression entreprise dans les provinces de l'ouest a donné de très bons résultats.

Mais ce n'est là qu'un détail dans les travaux de la division d'entomologie. On a trouvé le moyen de réduire les dégâts causés par les sauterelles la mouche à scie du blé, et les vers gris sur les Prairies. Il faut protéger les jardins maraîchers, les jardins de la victoire et les vergers de fruits. empêcher la détérioration des grains emmagasinés sur les fermes et dans les élévateurs; protéger les forêts contre les attaques des insectes nuisibles et l'on développe contamment de nouveaux moyens répressifs.

Les insectes qui attaquent les êtres humains constituent un problème important et l'on a trouvé des moyens pour protéger les militaires et les civils contre les insectes qui sucent le sang et qui portent les maladies, aussi bien au pays qu'à l'étranger. Il y a des insectes qui attaquent d'autres insectes et l'on profite de ce fait pour élever et disséminer de grandes quantités de parasites de plusieurs des insectes nuisibles importants. Ce travail a une importance toute spéciale en raison du manque actuel d'insecticides, mais l'on ne néglige pas pour cela de chercher de nouvelles substances pour remplacer les insecticides qui manquent.

servent à propager les maladies des plantes. Les poux des plantes, qui émigrent d'une plantation de pommes de terre à ces arbres et qui reviennent ensuite sur une autre plantation propagent les maladies virulentes, et les cicadelles qui vont et viennent du prunier sauvage au pêcher en font autant pour la maladie appelée la jaunisse des pêches. Que ce soient des herbes, des arbrisseaux ou des arbres, tous ces hôtes des germes de la maladie doivent être considérés comment des plantes nuisibles et extirpés chaque fois que cela est nécessaire.

Un exemple d'une pollution un peu différente nous est fourni par la présence de la carotte sauvage dans les districts où la graine de la carotte cultivée doit être produite. La pollinisation croisée de la récolte par la plante sauvage détruirait rapidement tout ce qui a été gagné par des siècles de sélection améliorante. Lorsqu'il y a peu de carotte sauvage il est possible de l'extirper, mais au Canada, il est probablement plus facile de trouver pour la production de graine de carotte des endroits ou l'espèce sauvage n'existe pas. Une enquête conduite par la Division fédérale de la botanique, à Ottawa, a démontré qu'entre le territoire le plus infecté de tous dans le sud de l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, il n'y a que peu ou point de carotte sauvage. De même, en Colombie-Britannique où il se produit beaucoup de graine de semence, la situation, sans être parfaite partout, peut être améliorée par des efforts organisés. On utilise les renseignements que l'on recueille pour établir des centres de production de semence, ainsi que pour trouver des districts sans maladies pour la production de stocks de fondation.

Le Réveil rural

Le 11 avril 1938, naissait sans fracas, une créature quelque peu vagissante, surtout aux premiers jours de son existence, l'émission "Le Réveil Rural". Ses lignes eussent pu être plus "fionnées" ou suggestives, son faciès d'une pâleur plus distinguée; mais sa santé robuste, si l'on en juge par la somme d'énergie que depuis plus de cinq ans elle dépense chaque jour à parler.

D'aucuns, d'ailleurs bien intentionnés, ont pu se demander pourquoi cette débauche d'éloquence, ce flot de paroles dirigé à jet presque continu, sur les ruraux. L'auditeur rural lui apparemment ne s'étonnait de rien, ne disait rien; il écoutait.

On lui offrait un moyen de s'instruire à bon compte; il l'a accepté avec reconnaissance; d'autant plus qu'il ne semble pas détester du tout la sorte d'école où on le traite en homme et non en enfant, en gentilhomme et non en manant, et d'où le caporalisme est exclus.

Enfin, il avait un programme radiophonique à lui, qu'il aimait autant pour ses défauts même que pour ses qualités et tout simplement aussi, parce qu'il était à lui.

Pourquoi donc doter les ruraux d'une nouvelle école, une de plus à ne pas fréquenter, ont pu se demander parfois quelques esprits chagrins, dont la taille plutôt exigue s'accommode mal de la tâche de demeurer les pieds à terre, et de voir loin, tout à la fois. Voici: dans l'économie urbaine, tout à tendance à se normaliser, à se fabriquer en série où à s'apprendre par coeur; des formules toutes faites, des habitudes acquises finiront par supprimer la tâche de penser.

La situation de l'agriculteur est bien autre; il doit chaque jour réfléchir, prendre des décisions, user de son jugement, s'activer; sinon la vie ne tarde pas à le frapper au niveau du garde-manger. Les problèmes qu'il a à résoudre sont à plusieurs inconnus. S'il faillit à la tâche, il ne doit s'en prendre qu'à lui; s'il réussit plusieurs veulent lui en disputer le crédit. Son rôle est important dans l'économie de la nation; l'industrie qu'il exploite est fondamentale, elle créée de la richesse à l'opposée des fonctions parasites, qui vivent des réserves accumulées.

Or, question de se tenir en forme tout simplement et de mettre à date ses connaissances, il écoute l'émission "Le Réveil Rural"; c'est sa gymnastique intellectuelle à lui. Evidemment, pour inspirer et distraire, ça ne vaudra jamais la bière . . . et la "barbotte".

Les limaces des jardins

Il est plus facile de détruire les limaces lorsqu'elles sont encore petites et peu nombreuses que lorsqu'elles ont pris toute leur taille et qu'elles pullulent et il en est de même du reste de tous les autres insectes nuisibles au jardin. Les limaces pullulent souvent sur les terres fortes et elles abîment beaucoup les fèves, la laitue, les choux, le choux-fleurs et les récoltes de ce genre. Le Ministère fédéral de l'Agriculture dit que l'on peut les détruire en poudrant les plantes infestées avec de la chaux hydratée, le soir après le coucher du soleil, car c'est à ce moment que les limaces commencent à se nourrir. Il faut avoir bien soin de recouvrir aussi bien l'endroit que l'envers des feuilles et la terre dans les environs immédiats de la plante. Pour que la chaux hydratée soit efficace, il faut qu'elle soit sous forme d'une poudre sèche, légère. Lorsqu'elle est exposée à l'humidité, elle durcit et n'a aucune efficacité contre les limaces dans cet état. Pour cette raison, quelques légères applications de chaux à intervalles de 3 à 4 jours sont beaucoup plus utiles que de fortes doses en une fois.

Un autre moyen consiste à pulvériser les plantes infestées avec de la bouillie bordelaise. Cette bouillie repousse les limaces et si l'on a soin d'en couvrir complètement tout le feuillage de la plante, beaucoup des limaces abandonneront les plantes cultivées pour se nourrir des mauvaises herbes qui poussent dans le champ. Un autre moyen qui a donné de bons résultats dans les jardins est l'emploi d'un mélange de métaldéhyde et de son que l'on peut acheter préparé sous un nom de commerce chez la plupart des grainetiers, mais ce mélange coûte trop cher pour les conditions de grands culture.

Mauvaises herbes

Non seulement les mauvaises herbes réduisent le rendement des récoltes ou augmentent les frais de culture, mais elles entravent souvent de bien des façons les programmes de production. Elles sont exposées à contracter toutes les maladies des plantes cultivées qui les entourent, et comme elles restent souvent sur place, elles servent de centre d'infection; par exemple, la rouille blanche des membres sauvages de la famille de la moutarde peut infecter les espèces cultivées de cette famille. Il y a bien des plantes non apparentées qui peuvent servir d'hôtes à cette rouille; par exemple, l'épine vinette commune et le nerprun d'Europe que l'on plantait beaucoup autrefois et qui donnent asile respectivement à la rouille de la tige de blé et d'autres grains, et à la rouille en couronne de l'avoine. L'épine vinette et le nerprun sont maintenant hors la loi. Ces arbustes, plantés isolément ou en haies, peuvent propager l'infection à une récolte de grains du voisinage. On dit également que le cerisier à grappes donne asile à la maladie que l'on appelle la maladie ? du pêcher.

On sait enfin que les pruniers et les cerisiers sauvages donnent asile en hiver à des insectes qui

Rendons la ferme attrayante

La plupart des articles qui ont été écrits jusqu'à ce jour traitaient de l'augmentation de la production sur la ferme. Le but de cet article est d'inciter les gens de la campagne à améliorer leur demeure, leurs bâtisses et les alentours. Bien des localités ont tenu des concours d'amélioration de fermes lesquels ont beaucoup contribué à embellir la campagne et à rendre la ferme plus attrayante.

La valeur de la ferme se trouve augmentée lorsque les bâtisses sont tenues en bonne condition et que les alentours sont propres. Une belle pelouse même si elle est petite, ainsi que quelques plates-bandes de fleurs améliorent de beaucoup l'apparence de la maison. La ferme présente également un meilleur coup d'oeil lorsque la maison est pointurée et que les granges sont blanchies.

Avant la guerre, l'un des problèmes les plus discutés était de savoir comment garder les jeunes gens sur la ferme. Depuis que la guerre est commencée et que la main-d'oeuvre est rare, les femmes du Canada ont fait un magnifique travail en remplaçant les hommes et tout spécialement celles de la campagne en aidant aux travaux de la ferme. Comment récompenser ces femmes et comment garder les jeunes gens sur la ferme, constituent deux questions intimement liées entre elles.

Qu'est-ce qui attire tant les jeunes gens dans les villes? Ils sont souvent émerveillés par le charme des villes et les commodités qu'on y trouve. Ils n'en remarquent jamais cependant les mauvais côtés tels que les taudis, le manque d'espace, etc.

L'électrification rurale se continuera sans doute après la guerre; de même les matériaux de plomberie seront disponibles pour l'installation de l'eau courante et des chambres de bain dans les demeures.

Le gouvernement et certaines associations étudient présentement les différents moyens d'améliorer les conditions au pays après la guerre. Chaque cultivateur pourrait établir ses plans à l'avance afin de déterminer de quelle façon il sera possible de faciliter le travail dans la maison et de rendre la ferme plus attrayante. Vu que ces améliorations vont nécessiter des dépenses d'argent, il serait bon de songer à faire des économies. Celles-ci pourraient être investies dans les obligations de la victoire ou dans les certificats d'épargne. Ainsi, lorsqu'il sera possible d'obtenir les matériaux nécessaires aux améliorations projetées, on aura les fonds voulus pour procéder.

Gardons la jeunesse à la campagne en rendant la demeure plus attrayante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

W. S. RICHARDSON, Asst,
Station Expérimentale,
Lennoxville, Qué.

L'achat du grain est primé

Pour encourager les cultivateurs de l'Est du Canada à acheter des grains de l'Ouest aussitôt que possible et à les conserver sur leur propre ferme pour alimenter leurs bestiaux l'hiver prochain, le Gouvernement fédéral paiera une prime par boisseau, basée sur une échelle mobile. Avis à cet effet a été publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture le 16 juillet.

Les cultivateurs des provinces de l'Est qui achètent des grains que l'on appelle le plan B, recevront une prime de 3 c. par boisseau pour le grain acheté en juillet, 2½ c. par boisseau pour le fourragers de l'Ouest sous ce plan, mois d'août, 2 c. pour le mois de septembre, 1½ c. pour le mois d'octobre, 1 c. pour le mois de novembre et ½ c. pour décembre.

Les commandes de grains placées depuis le 1er juillet 1943 auront droit à la prime.

M. F. W. Present, l'administrateur des fourrages concentrés, qui est chargé de l'administration de ce plan, dit qu'il devrait causer une forte augmentation dans la demande immédiate des grains de l'Ouest, à ce moment où les moyens de transport sont meilleurs que pendant l'hiver.

Les prévisions de la récolte du grain dans l'Est du Canada sont plutôt faibles et comme le nombre de bestiaux et de volailles élevés sur les fermes de l'Est a beaucoup augmenté afin de répondre à la demande anormale de vivres de toutes parts, il est nécessaire que l'on prenne des mesures immédiates pour s'assurer une provision suffisante de grains pour l'hiver prochain. Les cultivateurs qui achètent du grain de l'Ouest sous le plan B, recevront la prime de la même façon que sous le régime d'aide au transport pour les grains fourragers de l'Ouest.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.) —Mme Hilaire Gour nous a quittés dernièrement pour l'hôpital de Sudbury. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Alyre Grandmaison, de Sudbury, était de passage chez M. et Mme Evangéliste Tessier, la semaine dernière.

M. Alfred Laforge, de Sudbury, était parmi nous en fin de semaine.

M. et Mme Florian Tessier, de Coniston, ainsi que leurs enfants rendaient visite à M. et Mme Evangéliste Tessier dimanche dernier.

M. et Mme Doris Bédard, de Hamilton, ainsi que leurs enfants rendaient visite à tous leurs parents ici la semaine dernière.

Mlle Aline Chaloux, de Sudbury, est en vacances pour quelque temps chez ses parents, M .et Mme Wilfrid Chaloux.

Mlle Rita Lemieux, de Sturgeon Falls, est en visite chez des parents, M. et Mme Léo Gauthier, M. et Mme Frank Laforge et M. Laurent Lemieux.

M. et Mme Oliva Robitaille, de Lapas Cadillac, rendaient visite à M. et Mme Henri Quenneville ainsi qu'à M. et Mme David Quenneville, dernièrement.

Mlle Ethel Burke est de retour de North Bay après y avoir passé une quinzaine.

M. et Mme Médéric Tessier, de Coniston, était de passage chez M. et Mme Evangéliste Tessier dimanche dernier.

Mme Charles Desrochers ainsi que MM. Alex et Armand Desrochers, de Rouyn, visitaient des parents il y a quelque temps.

M. Lorenzo Neveu passe quelque temps chez M. et Mme Urbain Chrétien.

M. Charles Robidoux, de Sudbury, est en visite pour une semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Robidoux.

M. Germain Brisson de l'armée, était de passage chez ses parents dimanche dernier.

Récemment M. et Mme Georges Marois avaient la visite de M. et Mme Georges Marois, de Sudbury, et de M. et Mme Moïse Potvin, de Minnow Lake.

Mme Liliane Boulé visitait M. et Mme Roland Laforge, de Warren, la semaine dernière.

M. et Mme Alphonse Branconnier ainsi que leurs enfants, de Niagara Falls, passent une quinzaine chez des parents.

M. et Mme Léo Lemieux, de Sudbury, étaient de passage parmi nous dimanche dernier.

M. et Mme Antoine Lemieux, de Sudbury, visitaient des parents ici en fin de semaine.

Le R. F. Aimé Lapalme, des Pères Blancs d'Afrique, étudiant au noviciat à Québec, était de passage dans notre paroisse, dimanche dernier. Il était accompagné de son père, M. Osias Lapalme, de Sudbury. Il doit retourner bientôt, pour continuer ses études à Québec.

M. Gérard Régnier et Mlle Henriette Régnier, de Niagara Falls, visitaient des parents la semaine dernière.

M. et Mme Gérald Lemieux, de Sudbury, étaient de passage chez des parents dimanche dernier.

Mlle Rosanna Brisson, de Sudbury, est retournée à son emploi après avoir passé quelque temps chez ses parents.

M. et Mme Victor Laporte, ainsi que M. et Mme Joseph Chamberland, passent quelques jours parmi nous.

M. Delphé Asselin, visitait récemment M. et Mme Omer Asselin.

M. et Mme Georges St-Louis ainsi que M. et Mme Jean-Baptiste St-Louis passent quelques jours chez des parents et amis.

M. et Mme Fred Cardinal, de Sudbury, rendaient visite à M. et Mme Aldège Roy la semaine dernière.

Mme Raoul Taylor et son fils Victor étaient de passage chez M. et Mme Eda Roy, de Sudbury.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Laisirs".

A VENDRE
Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX
BRUNET ET RATHWELL
TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Québec, a goûté cette réponse. Car, si elle vaut contre M. Duplessis, elle vaut également contre M. Godbout. On se rappelle que le premier ministre de la province de Québec a également protesté tant auprès d'Ottawa qu'auprès de Londres, contre la manière d'agir de M. King.

En serviteur qu'il est de M. King, M. Godbout accepte cette rebuffade cavalière de son maître. Voilà comment le grand manitou du parti libéral canadien traite le petit manitou du parti libéral de la province de Québec.

Mais ce qui est plus important dans cette lettre de M. King à M. Duplessis, c'est le dernier paragraphe. Le voici:

"Je suis prêt à m'en rapporter au peuple canadien pour décider lequel de nous deux cherche le mieux à maintenir les "droits souverains et l'autonomie gouvernementale" de notre pays, pour employer les mots de la Charte de l'Atlantique cités dans votre lettre. Votre attitude démontre que vous voudriez faire décider par le Parlement de la Grande-Bretagne une question essentiellement canadienne: quant à moi, je soutiens et continuerai à soutenir que le peuple canadien a le droit de faire trancher ces questions ici dans son propre Parlement par les députés qu'il a lui-même élus."

Nous n'entendons pas revenir sur l'argumentation de M. King. Dans notre dernière chronique, nous avons dit ce que nous pensions de ce prétendu champion de l'autonomie canadienne qui nous a toujours refusé jusqu'à maintenant le droit d'amender notre constitution d'une manière acceptable par toutes les provinces, et qui nous a forcés de recourir à Londres. Ce que nous voulons souligner, c'est le défi que M. King lance à M. Duplessis de faire des élections générales sur cette question.

DES ELECTIONS GENERALES

Votre chroniqueur politique a été le premier de tous à prévoir cette possibilité, au lendemain du coup de force de M. King contre la constitution canadienne. Les lecteurs de ce journal ont été les premiers à recevoir cette primeur.

La publication de la réponse de M. King à M. Duplessis tombe au moment où l'on parle plus que jamais de la possibilité d'élections générales à Ottawa. La suspension du remaniement de la carte électorale, d'après l'honorable P.-J.-A. Cardin, est intimement liée à la tenue, à brève échéance, d'élections générales à Ottawa. L'ancien ministre des Travaux publics vient de prétendre que la véritable raison du renvoi de la redistribution des sièges électoraux après la guerre, c'est que le gouvernement canadien n'a pas voulu courir le risque de perdre des sièges dans les provinces de l'Ouest, qui en auraient perdu plusieurs, si, comme il l'avait d'abord décidé, le remaniement de la carte électorale avait eu lieu. M. Cardin est d'avis que nous aurons des élections générales à Ottawa avant l'hiver. Les présentes élections complémentaires tenues dans quatre circonscriptions fédérales ne seraient qu'un trompe-l'oeil.

LA CAMPAGNE ONTARIENNE

Cela nous amène à vous parler de la campagne ontarienne. Elle s'achève. Le public n'a pas montré un grand enthousiasme pour les assemblées publiques. Ici, à Ottawa, par exemple, une soixantaine de personnes seulement assistèrent à l'assemblée à laquelle l'honorable Robert Laurier accepta d'être candidat dans Ottawa-est. Lorsque M. Nixon vint lui-même tenir ici une grande assemblée, ses organisateurs choisirent l'auditorium. Ce local peut contenir une dizaine de mille personnes. Savez-vous combien il y en avait? Pas plus de six cents. Comme le faisait remarquer un journal local, une partie de lutte d'ordinaire assemble à l'auditorium quatre fois plus de spectateurs. En outre, ceux-ci paient leur entrée.

Quoi qu'il en soit de l'attrait que les assemblées politiques exercent sur les électeurs ontariens dans la campagne terminée mercredi, les organisateurs ont travaillé fort pour obtenir la victoire. Au moment d'écrire cette chronique, les observateurs politiques affirment que M. Nixon perdra du terrain. Ce que l'on redoute en certains milieux, c'est qu'aucun parti politique n'obtienne une majorité absolue sur les deux autres. Vous savez maintenant en quoi vous en tenir sur ces pronostics électoraux.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

La semaine dernière nous avons émis l'opion que le champ intérieur des Falcons de la ligue Nickel Belt de baseball était médiocre. La rencontre Frood-Falconbridge, vendredi dernier, a parfaitement confirmé notre avis car les Tigres s'en sont retirés du lot sange à Falconbridge avec un triomphe imposant de 10 à 1. "Lefty" Scheiman se distingua encore une fois pour les vainqueurs en accordant que huit coups sûrs aux Falcons malgré les deux erreurs de ses copains. En parlant d'erreurs, le Falconbridge n'en commit pas moins de sept. Pour empirer la situation, Einer Strom, au monticule pour les vaincus, ne put maîtriser les bâtons des Tigres qui tapèrent la "pilule" 14 fois avec succès. Cette victoire permit au Frood de s'emparer de la première place dans le classement.

• •

Dans le domaine de la balle-molle, l'Open Pit exposa beaucoup de puissance au bâton en écrasant le Murphy Paint par un joli pointage de 18 à 1. Oscar Clouthier lança une magnifique partie en n'accordant que trois coups simples aux vaincus, tandis que les siens en frappaient seize contre les lanceurs de Walter Kottick et Ralph Wilcox. C. Fortin qui remplaça Wilcox à la huitième manche eut plus de succès en éventant un membre de l'Open Pit et obligeant deux autres à frapper des hirondelles.

• •

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

La défaite du Murphy Paint, vendredi dernier a été très humiliante pour ceux qui ont participé à la joute...Nous conseillerions au gérant de l'équipe d'oublier les amitiés et mettre plutôt sur le champ les meilleurs joueurs qu'il a à sa disposition...En parlant du tournoi de baseball qui a lieu à Toronto, nous sommes certains que les amateurs de ce sport ont choisi une équipe très puissante pour représenter Sudbury...Le Murphy Paint semble avoir plus de bonnes chances dans ses parties d'exhibition que dans ses engagements réguliers dans la ligue Sénior.... Mardi dernier les gars de Johnny Waznow triomphaient 11 à 10 de l'équipe Wolfe qui mène la ligue Shift à Copper Cliff...Lloyd Duncan fut le héros des vainqueurs en cognant le circuit qui donna la partie au Murphy Paint.

• •

DANS LES MAJEURES

Les Cardinaux de St-Louis ont perdu deux lanceurs aux forces armées, Harry Breecham et Howie Pollett, mais ils continuent leur chemin vers le championnat de la ligue Nationale. A la fin de la semaine dernière ils avaient un avantage de neuf parties sur le Brooklyn qui repose en deuxième position.

• •

Stan Musial, des Cardinaux, a augmenté sa moyenne au bâton dernièrement; elle s'élève maintenant à .340.

• •

Johnny Vander Merr, un des meilleurs lanceurs du Cincinnati, quittera cette équipe sous peu pour aller servir son pays. Les Reds ressentiront beaucoup l'absence de leur as gaucher.

• •

Hal Gregg a lancé une bonne partie pour les Royaux dernièrement alors que ceux-ci faisaient face au Baltimore. Hal ne donna que six coups sûrs à ses rivaux et le Montréal triompha 11 à 2.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

Je n'en reviens pas de la biographie élogieuse de Wilfrid Laurier que votre journal publiait la semaine dernière. Ce M. Desautels prend même sur lui dans sa conclusion, de nous pousser nous les canadiens-français à imiter, à marcher sur les pas de cet homme d'état. Il faut être bien peu au courant du rôle néfaste qu'exerça cet homme sur nos destinées pour parler ainsi.

Voici brièvement quelques points qui ramènent cet homme à son rang qui n'est guère élevé.

Wilfrid Laurier est l'ancêtre de nos suiveux d'aujourd'hui. Pour la bonne entente (comme il disait) il a sacrifié les siens autant de fois que ça été nécessaire. Il a sacrifié, il a vendu les écoles catholiques du Manitoba. C'est à lui que nous devons aujourd'hui d'être obligés de participer à toutes les guerres de la glorieuse Angleterre.

Grâce à lui, et à côté de cette dernière toujours, nous Canadiens, avons aidé à écraser les Boërs de l'Afrique du sud, dont le seul crime était premièrement d'être libres et de vouloir le demeurer, deuxièmement de posséder de riches mines de diamant.

Plus que tout autre, je dirai même qu'il en a été le grand artisan, Wilfrid Laurier a développé parmi les Canadiens français ce néfaste esprit de parti. Parce qu'il était Canadien français on le supportait à mort, ne s'apercevant pas qu'il était l'un des plus grands traîtres que nous ayons eu, je parle toujours au point de vue canadien-français. Macdonald et beaucoup d'autres, bien qu'anglais, étaient plus canadiens que lui. Wilfrid Laurier a été le grand fondateur de l'indépendance que nous combattons de nos jours. Britannique jusqu'au coeur, disait-il de lui-même, et c'était vrai. De combien aurions-nous préféré lui entendre dire. "Canadien-français jusqu'au coeur" et le voir vivre cette maxime. Mais disons tout de suite que Wilfrid Laurier s'il n'eût été un vendu, ne serait jamais devenu premier ministre du Canada. C'est parce que plus que tout autre il a tout fait pour refaire du Canada une colonie qu'il l'a été.

Wilfrid Laurier fut un opportuniste sans pareil. Droits de minorités, droits naturels, il était prêt à tout sacrifier pour plaire à la majorité et s'assurer son élection.

Voilà donc pourquoi en peu de mots, et au contraire de M. Desautels, je dis qu'il ne faut pas marcher sur les traces de Wilfrid Laurier qui fut un vendu à l'impérialisme et à la majorité anglaise du pays. Notre parlement, pour notre malheur, est rempli de députés et de ministres qui marchent, eux sur les traces de Wilfrid Laurier. Il faut marcher sur les traces de gens qui ont combattu cet homme, comme Bourassa, par exemple, qui aujourd'hui vont entièrement à l'encontre de ses vieilles idées impériales et bonne-ententistes à nos dépens, comme MM. Drapeau, Raymond, Lacroix, Lacombe, Chaloult, Gouin, etc.

Ce sont les seuls qui combattent ce que Wilfrid Laurier a défendu, c'est pourquoi il faut les aider pour le plus grand bien des Canadiens français et du Canada tout entier.

UN LECTEUR DE
L'AMI DU PEUPLE.

• •

M. le Rédacteur,

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez me donner le privilège par l'entremise de votre journal de répondre à M. Marcel Benjamin sur le feuillet français de la C.I.O.

Je suis d'accord avec lui au point de vue des erreurs dans cet écrit. Mais pour le bien de la classe des ouvriers qui sont dans l'union, qui s'intéressent à l'amélioration de leur sort et qui n'ont pas eu le privilège que vous avez d'avoir fait de bonnes études, je croirais que la meilleure chose que vous pourriez faire serait d'offrir vos connaissances de la langue française tout en vous faisant payer pour vos services, pour qu'une chose semblable ne se répète pas à l'avenir.

Pour ce qui est du dernier paragraphe de votre article, je cite: ("En conclusion les éditeurs de ce feuillet: "Vapaus" sont des communistes reconnus. Ils sont de vos amis de doctrine.") Moi je n'ai certainement pas honte de l'union à laquelle j'appartiens et tous ceux qui me connaissent savent mon attitude vis-à-vis du communisme. Toujours et partout je ne me suis jamais gêné pour dire ce que je pensais de ce système d'oppression et d'esclavage.

Je crois que pour le bien de la race canadienne-française, M. Marcel Benjamin devrait prendre l'avantage qui lui est offert et assister aux assemblées françaises afin d'aider à détruire le communisme par dedans. Ce serait mieux que de ne rien faire ou d'aggraver le problème car le communisme ne vient que de la dissatisfaction de la masse. Comme Pie XI disait "que les communistes ont le droit de revendiquer que la société soit réorganisée" En terminant, M. Benjamin je vous dis, venez nous aider dans notre travail et tout ira mieux.

Merci.
"UN MEMBRE DE L'UNION"

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Les C.C.F. tenaient leur assemblée politique dans notre salle paroissiale, après la messe dimanche. Le candidat, M. Casselman, a été le premier orateur. Il va sans dire qu'il parla en anglais. Il ébaucha un programme qui, de prime abord, comme tout programme de politiciens semble bien alléchant. Il ne manque pas de faire maintes belles promesses. Somme toute, il fit belle impression et sembla plaire à l'assemblée.

Le docteur Avit Séguin, qui lui aussi avait été candidat à la convention mais fut défait par une "technicalité", lui succéda. Il fut d'emblée meilleur orateur que son précédent. Il sut plaire et charmer l'assemblée. Tous, en sortant de dire, il est malheureux que ce ne soit pas "Avit" et non Casselman qui soit le candidat. Un certain M. Roy, de Finch et St-Albert, a adressé aussi la parole à l'assemblée.

Nous avons eu deux bien charmants visiteurs, solliciteurs pour l'Ami du Peuple, MM. Joseph Thibeault et Edouard Del Guidice, du collège de Sudbury pour nous visiter et prendre des abonnements. Nous leur souhaitons bonne chance. Au prone, M. le curé encouragea bien ses paroissiens à s'abonner à ce bon journal. Le rédacteur et propriétaire du journal, M. Camille Lemieux, étant un enfant de la paroisse, devrait être aussi un stimulant pour s'abonner à l'Ami du Peuple.

M. et Mme Roger Schryer sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Armand, Gérald, Léo.

Mme Israël Lapalme, résidente dans notre petit village, nous a quittés pour aller demeurer chez sa fille, Mlle Onilda Lapalme, au presbytère de Coniston.

M. et Mme Noël Gauvin, ainsi que leurs enfants, tous de Noranda, rendaient visite à M. et Mme Azarie Dignard dernièrement.

M. et Mme Albert Dupuis, de Sudbury, étaient de passage chez des parents au cours de cette semaine.

M. et Mme Paul Cataford, de Sudbury, visitaient M. et Mme J.-M.-A. Roy dimanche dernier.

M. et Mme Paul Ducharme, de Rouyn, M. Ovila Lebrun ainsi que Mme Larocque, de Cache Bay, rendaient visite à M. et Mme Tom Hill, dimanche dernier.

Mlle eBrtrand, d'Ottawa, rendait visite à sa soeur, Mme Raymond Labelle.

M. et Mme Laurier Gaudette, de Sudbury, visitaient des parents ici dimanche dernier.

M. et Mme Roméo Elie, de Sudbury, sont en vacance pour une semaine au camp d'été de M. Edouard Dupuis.

M. et Mme Aimé Gosselin, de Coniston, ainsi que leurs enfants, étaient de passage chez des parents dimanche dernier.

Mme Léo Dupuis est de retour de Webwood, après y avoir passé une huitaine, où elle visitait son mari, M. Léo Dupuis.

Mlles Lorraine et Gertrude Gauthier passaient le dimanche chez des parents.

M. Jean Lafontaine, Mme Edouard Lafontaine ainsi que Mlle Rolande Lafontaine étaient de passage à Coniston dimanche dernier.

M. Henri Fournier, de Sudbury, (dans l'armée) visitait des amis ici, il y a quelque temps.

M. Georges Polsky, de Sudbury, visitait ses parents, M. et Mme M. Polsky.

M. Camille Roy, de Sudbury, visitait ses parents dimanche dernier.

Mme Lévesque, de Sturgeon Falls, M. et Mme Paul Meunier, ainsi que M. et Mme A. Charron, de Sudbury, rendaient une courte visite à M. et Mme Emile Renaud.

M. et Mme Henri Clément, de Sudbury, visitaient des parents dimanche dernier.

M. et Mme O. Giroux, de Sudbury, étaient de passage à St-Charles la semaine dernière.

M. et Mme Elie Beauparlant, de Verner, visitaient des parents il y a quelque temps.

M. et Mme Paul Joly, de Markstay, visitaient M. et Mme Absalon Brisson.

M. Fernand Bouffard, du camp Borden passe ses vacances chez ses parents.

M. et Mme Alexis Beauparlant de Coniston, rendaient visite à des parents en fin de semaine.

Mlle Adéline Beauparlant, de Cartier, passe quelques jours chez son père, M. Adélard Beauparlant.

Mlle Rose Bédard est en vacance chez son père, M. J.-S. Bédard.

Mlle Denise Lafontaine, de Coniston, est en vacance chez M. et Mme Edouard Lafontaine.

Mlle Colette Fournier, de Burfash, visite ses grands parents, M. et Mme Wilfrid Chaloux.

Mlle Fernande Duval, de Noëlville, rend visite à Mlle O. Lapensée.

Mlle Victoria Bouffard, de North Bay, passent la fin de semaine à son camp d'été situé à quelques milles du village.

Mlle Pierrette Gauthier est de retour d'une promenade à Sudbury.

M. Roméo Lirette, de Windsor, est de retour parmi nous pour quelque temps.

Mme Aldée Lapalme a fait l'acquisition de la propriété de Mme Israël Lapalme.

M. et Mme Alex Bédard visitaient M. et Mme Aldéric Roy, de Sturgeon Falls.

M. Lionel Séguin, neveu de notre curé, est en visite au presbytère.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 5-6132
25 rue Beech

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
46½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

General Welding Works
Soudeurs, apprenez un métier qui paye. Des soudeurs électriques sont demandés. Instruction individuelle. Equipement moderne.
102 rue Notre-Dame Sudbury

SI VOUS ETES DECIDES A RECHERCHER LA MEILLEURE MARCHANDISE, A DES PRIX D'ECONOMIE, PASSEZ OU TELEPHONEZ A
L'EPICERIE CARLOAD
45 RUE ELM 5-5659
300 RUE WHITTAKER 6-6114
RUE NOTRE DAME
VIANDE DE QUALITE
EPICERIES
TEL. 5-5623

Pour des produits de qualité, pour un service courtois et honnête faites affaires avec les magasins Carload.